HAM sous VARSBERG

Vivre et agir ensemble

2003

CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2003

Je fleuris la Moselle

Diplôme d'honneur

- TROISIEME PRIX -

décerné à Commune de HAM SOUS VARSBERG.....

Catégorie 3 "Commune de 1 001 à 5 000 habitants"

Le Président du Département

VOTRE HYPERMARCHE
E. LECLERC CREUTZWALD PROPOSE

E. LECLERC VOYAGES

LI.: 057980001

Tél 03 87 29 23 37

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 20H
SAMEDI DE 8H30 A 19H30

L'auto E. LECLERC

Tél. 03 87 29 83 40

DU LUNDI AU JEUDI DE 9H A 12H ET DE 14H A 19H
DU VENDREDI AU SAMEDI DE 9H A 19H

Cafétéria E. LECLERC

Tél 03 87 29 23 35

DU LUNDI AU SAMEDI DE 11H A 21H
DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 11H A 15H

E. LECLERC CREUTZWALD Tél 03.87.29.23.33

Sommaire

SOMMAIRE

Le mot du maire 5

Budget 6

Délibérations du conseil municipal ..... 7 à 11

Travaux et réalisations 12

Communauté des communes du Warndt 13

Animation estivale ..... 14 à 15

Vie scolaire ..... 17 à 18

Vie des associations ..... 20 à 21

Calendrier des manifestations 22

Liste des associations 22

L'anthroponymie 23

L'industrie et ses effets sur la forêt ..... 24 à 25

Notre climat ..... 26 à 27

Culture ..... 28 à 29

- Concert harmonie HBL
- Opus 57 - Générations d'avant-guerre - Expo

Informations diverses ..... 30 à 32

- Chantier projet - justice - distinction
- Action au profit de la S.P.A.
- Puma - entreprises

Maison fleuries 33

Fêtes et traditions - cérémonies ..... 34 à 36

Etat civil 37

Guide des services 38

Bulletin municipal 2003 - HAM-sous-VARSBERG

La commission du bulletin municipal est heureuse de vous présenter l'édition 2003.
Cette année la page de couverture est fleurie pour marquer le 3e prix d'arrondissement des villes fleuries (catégorie de 1000 à 5000 habitants) obtenu par la commune.
Outre les informations de la vie de votre cité, vous pourrez découvrir des études quant à l'anthroponymie, au climat et à la forêt, rédigées par Joseph RONDINI.

Merci aux annonceurs, photographes et correspondants du R.L. qui participent à la réalisation de ce bulletin.

Les membres de la commission vous souhaitent une bonne lecture et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2004.

Le Bouquiniste

ACHAT • VENTE • ÉCHANGE
LIVRES • CARTES POSTALES ANCIENNES

heures d'ouverture :
du lundi au samedi : de 14 h à 19 h

19, rue de la gare
57880 Ham-sous-Varsberg
Tél. 03 87 82 46 12

Réalisation : *Mairie de Ham-sous-Varsberg*
Tirage 1.300 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.

BASTIAN AUTOS & UTILITAIRES

Agent DAILY IVECO
MICROCAR

20, rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 14 46 - Fax 03 87 90 23 17

Installation agréée GPL

Vente véhicules toutes marques
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange
Location véhicules utilitaires

TOP COULEUR

Carrosserie - Peinture - Climatisation
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
20, rue de Porcelette Tél : 03 87 93 14 46

Menuiseries BOIS - ALU - P.V.C.

POSE ET RÉPARATIONS

René BERNÈDE
34, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

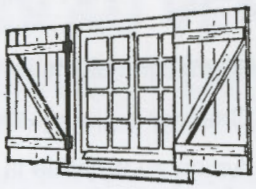

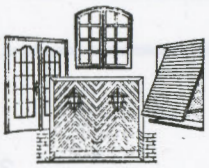

Tél. : 03 87 93 79 03
Fax : 03 87 90 17 62

Aménagement industriels
Serrurerie

Artisan
LAPOINTE patrick

1B, route de Porcelette
57880 HAM SOUS VARSBERG
✆ 03 87 93 57 47
Fax 03 87 82 10 11

SOCIETE
INTERNATIONALE
MONTAGE
ELECTRICITE
TUYAUTERIE

- *Montage France, Etranger*
- *Construction métallique*
- *Electricité - Tuyauterie*

Siège social et usine :
Route de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 71 42
Fax 03 87 93 42 13

FRANCE ASSURANCE ASSISTANCE
RÉGIS BRUNING
Souscripteur d'Assurances
AXA - GROUPE GENERALI - SOCIETE SUISSE

Les prix les + compétitifs avec + de 20 Sociétés et Mutuelles à votre service.

3, place des Verriers - 57150 Creutzwald
Bureau FAAC : Tél. : 03 87 93 06 91 - Fax : 03 87 93 98 88
regis.faac@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Chers habitants,

Nous vous invitons à découvrir notre magazine "Vivre et Agir ensemble", édition 2003. Nous vous remercions de l'accueil que vous réservez à cette publication annuelle de votre municipalité dont nous vous souhaitons une agréable lecture. Merci à l'équipe de rédaction pour son assiduité et sa volonté de continuer à bien vous informer sur la vie de notre chère localité.

Nous nous souviendrons longtemps encore de l'été 2003. Sécheresse, canicule, incendies .... Toutes les régions ont eu à faire face à des situations exceptionnelles, souvent graves et parfois dramatiques. Il convient de se souvenir de ces moments difficiles et douloureux pour certains où malgré un dévouement remarquable aux autres, tant de personnes fragiles ont payé un lourd tribut aux folies de la nature. Cette nature qui, en quelque sorte, nous rappelle à l'ordre de manière forte et imprévisible à cause de nos erreurs et nos manquements à son égard. Il faut réagir dans l'urgence par des actions de préservation de la nature étroitement liées à l'évolution de la planète.

J'espère que le tri sélectif va permettre aux décharges sauvages de disparaître et que nous ne verrons plus des tas de papiers, des bouteilles en plastique vides, des boites de conserve, de sachets en nylon, traîner dans les fossés ou les bois. Si à l'avenir vous trouvez ce genre de choses, faites un bon geste en les ramassant pour les déposer dans les conteneurs existants. C'est un geste de civisme.

L'intérêt que porte la population à l'embellissement de son cadre de vie est un élément qui a donné ces dernières années plus de sens au fleurissement et a renforcé la participation des gens au concours des maisons fleuries. C'est encourageant ! Notre volonté de faire dans le beau avec nos moyens entraîne un partenariat constructif avec les habitants, c'est ainsi que nous avons fait appel à vos énergies et à vos idées. Les talentueux jardiniers que vous êtes ne sont jamais à court d'idées et le résultat est fort appréciable. Bravo et merci à tous pour votre participation énergique. Travaillons déjà pour ne pas rater le printemps prochain.

Nous nous souvenons tous de ces journées noires des grands feux de forêts de cet été, pendant lesquelles l'inquiétude, le désarroi et la tristesse ont été nos seuls repères. La sécurité civile en France et notoirement le secours incendie sont le fait de volontaires qui reconnaissent dans le Maire un personnage clé en matière de sécurité. C'est son rôle d'aider au recrutement de volontaires dont les effectifs s'essoufflent, au maintien d'un esprit de corps dans la caserne, au développement de l'esprit civique. L'engagement de volontaires est essentiel, ils forment le gros des troupes.

Il me revient de faire la promotion du volontariat dans la commune. Nous avons besoin de citoyens dévoués et courageux pour assurer la sécurité de tous. La départementalisation a eu pour effet de professionnaliser le métier et donc de le rendre moins risqué pour les volontaires. Volontaires dont les avantages se sont améliorés et qui progresseront encore. Que les employeurs se rassurent, la loi organise le volontariat et limite la disponibilité aux missions opérationnelles urgentes et aux actions de formation.

Aux nouveaux habitants de la commune, je souhaite du fond du cœur la bienvenue à Ham-sous-Varsberg. Profitez de votre nouvelle commune, découvrez-la, utilisez-la, vivez-la. C'est vous qui rendrez ce lieu agréable à vivre. Vous trouverez toujours un sourire et une aide à la mairie.

Je voudrais vous remercier, vous les Hamoises et les Hamois pour votre participation à la vie associative locale. C'est par les associations que les liens humains se tissent et se développent.

A vous tous ainsi qu'à vos proches, j'ai le plaisir et la joie de présenter de la part du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite pour l'année nouvelle 2004.

PAR NOTRE COMPORTEMENT SOLIDAIRE FAVORISONS EN PRIORITÉ L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN ET LA PROSPÉRITÉ DE TOUS !
TRÈS AGRÉABLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Votre Maire
Guido Boutter

Compte administratif 2002

En euros

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	209 944
Charges de personnel	401 158
Autres charges de gestion courante	73 883
Charges financières	72 522
Reversement sur impôts et taxes	193
Dépenses de l'exercice	**757 700**

Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement	282 617
Emprunts et dettes	113 980
Déficit d'investissement reporté	36 344
Dépenses de l'exercice	**432 941**

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charge	61 208
Ventes de produits	42 035
Impôts et taxes	243 538
Dotations, subventions, participations	428 468
Autres produits de gestion courante	26 477
Produits exceptionnels	3 639
Remboursements	11 602
Exédent de fonctionnement reporté	2 457
Recettes de l'exercice	**819 194**
Excédent de clôture	**61 494**

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	239 811
Dotations fonds et réserves	172 881
Affectation N-1	61 000
Immobilisations en cours	25 806
Recettes de l'exercice	**499 498**
Excédent de financement	**66 557**

Budget 2003

Dépenses de fonctionnement

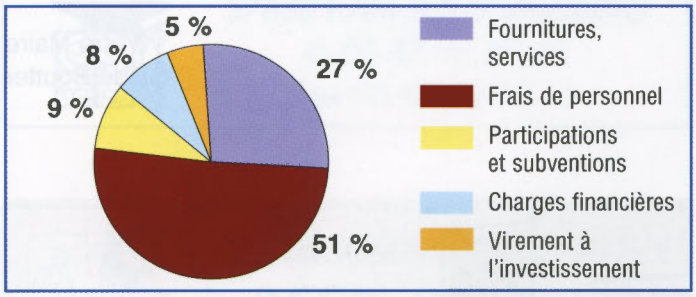

Dépenses d'investissement

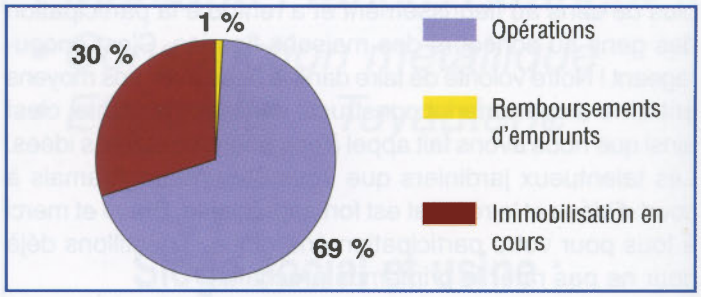

Recettes de fonctionnement

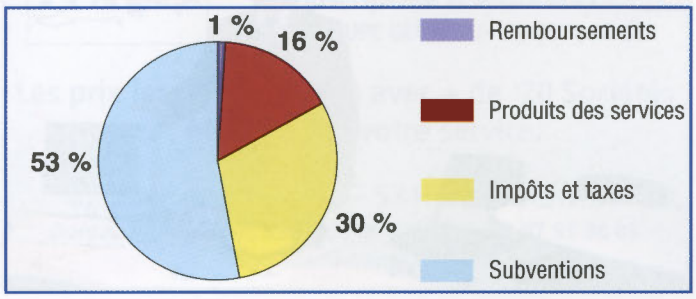

Recettes d'investissement

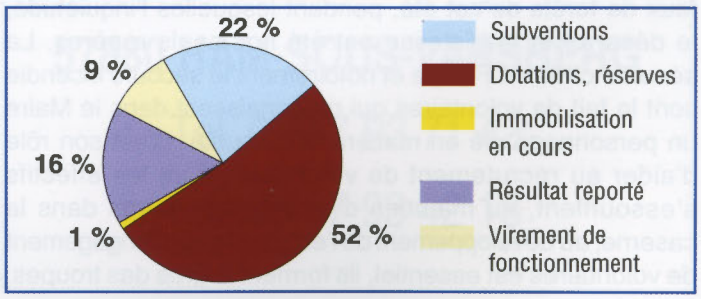

Les délibérations du conseil municipal

Réunion du 13 janvier 2003

Règlement de sinistre
Le Conseil Municipal accepte de la CIADE un chèque de 293,99 euros en règlement du sinistre bris de glace du 13.07.2002 à l'école maternelle du centre.

Redevance d'occupation du domaine public
Le Conseil Municipal décide de la perception d'une redevance E.D.F de 216,59 euros au titre de 2002.

Subvention au Contrat de Ville du Bassin Houiller
Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 437 euros au titre de 2002 pour le projet «Dispositif coordonné d'Intervention en Toxicomanie» mené par le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes C.C.M.S.E.A.

Subvention au contrat local de sécurité
Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'association DUOVIRI MEDIATION PENALE de Metz une subvention de 124,09 euros au titre de 2003.

Demande de subvention exceptionnelle
Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention exceptionnelle au titre du ministère de l'intérieur pour la réhabilitation du groupe scolaire «Les Genêts» ainsi que de la rénovation des logements communaux rue de Creutzwald.

Réunion du 17 février 2003

Subvention à l'AFAD de la Moselle
Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de fonctionnement de 68 € à l'Association Familiale d'Aide à Domicile de la Moselle.

Subvention à l'Association pour l'Animation Culturelle du Patrimoine Régional (A.A.C.P.R.)
Le Conseil Municipal décide d'accorder dans le cadre des compétences scolaires de la commune une subvention de 76 € à l'A.A.C.P.R. correspondant à la cotisation pour l'année scolaire 2003/2004.

Compte administratif 2002

COMMUNE

Section Fonctionnement	Crédits ouverts	Crédits réalisés
Total Dépenses	801 106	757 700.38
Total Recettes	801 106	819 194.13

Résultat de la section de fonctionnement : excédent de clôture : 61 493.75 euros

Section d'Investissement	Crédits ouverts	Crédits réalisés
Total Dépenses	3 236 703	432 941.07
Total Recettes	3 236 703	499 498.11

Excédent de clôture : 66 557.04 euros
Solde d'exécution : résultat de clôture : 128 050.79 euros

C.C.A.S.

Section Fonctionnement	Crédits ouverts	Crédits réalisés
Total Dépenses	7 500	5 816.92
Total Recettes	7 500	7 720.82

Excédent de clôture : 1 903.90 euros

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2002.

Compte de gestion 2002
Monsieur BOUTTER Guido, Maire, présente le compte de gestion 2002 avec un excédent de fonctionnement de 61 493.75 euros et un excédent d'investissement de 66 557.04 euros.

Le compte de gestion 2002 est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat comptable 2002
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 2002, d'un montant de 61 000 euros au compte 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2003.

Notification des taux d'imposition 2003
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte les taux d'imposition suivants pour 2003 :

	Taux 2002	Taux 2003	Produits correspondants
T.H.	5.40 %	5.40 %	108 775 €
T.B.	3.68 %	3.68 %	61 684 €
F.N.B.	25.20 %	25.20 %	5 012 €
Total du produit fiscal attendu en 2003			175 471 €

Mise à disposition du SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville de la voirie communale

Le conseil municipal autorise la mise à disposition du SIVOM-VRD de Boulay-Bouzonville de la totalité des ouvrages de voirie existants et ce, à compter du 1er janvier 2003 et

autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal à intervenir.

Chasse communale, cessation anticipée de la réserve et de l'enclave
Suite au décès de Madame SCHWARTZ Barbe, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à accepter au nom de la commune l'abandon de la réserve et de l'enclave de chasse et à signer un avenant au bail de chasse de Monsieur Raphaël MANOCCHI.
A compter du 02.02.2003 le prix est fixé à 6 008,47 € par an (5 488,16 € le lot initial + 520,31 € la réserve).

Réunion du 10 mars 2003
Retrait de l'option «verre» au SIVOM-VRD
Après délibération, le Conseil Municipal décide de se retirer de la compétence «verre» du SIVOM-VRD de Boulay-Bouzonville à compter du 01.01.2003 suite à son adhésion à la Communauté de Communes du Warndt.

Dotation globale d'équipement pour 2003
Le Conseil Municipal décide, dans le cadre des grosses réparations, de l'installation des gouttières au Dojo, de la poursuite de la rénovation du Groupe Scolaire «Les Genêts», ainsi que la création d'un bureau d'accueil à la Mairie pour un devis estimatif de 161 460,73 euros H.T. et charge le Maire de solliciter la Dotation Globale d'Equipement (D.G.E.).
Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2003.

Travaux à la Mairie

Budget Primitif 2003
Il s'équilibre en fonctionnement à 803 154 euros et en investissement à 3 139 462 euros. Le C.C.A.S. s'équilibre en fonctionnement à 700 euros.

Emplois vacances 2003
Le Conseil Municipal décide d'embaucher pour le service technique quatre jeunes durant la période des vacances scolaires.

Réunion du 31 mars 2003

Adhésion à l'association des C.C.A.S. de la Moselle
Après débat, le Conseil Municipal décide d'adhérer au C.C.A.S. de la Moselle et autorise le Maire à verser une cotisation annuelle de 0,01 € par habitant pour 2003 et désigne Madame Jocelyne AUSTERNAUD-SCHNEIDER pour représenter le Centre Communal d'Action Sociale au sein de ladite association.

Acceptation d'un règlement de sinistre
Le Conseil Municipal accepte de la CIADE un chèque de 1 083,58 euros en règlement du sinistre «choc d'un véhicule» rue de Creutzwald survenu le 10.01.2003.

Subvention contrat de Ville du Bassin Houiller
Le Conseil Municipal décide d'accorder dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération du Bassin Houiller une subvention de 50 euros au Comité Mosellan de sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des adultes (SMSEA).

Subventions exceptionnelles
Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

- Prévention Routière de la Moselle	: 65 euros
- Secours Populaire Français de la Moselle	: 65 euros
- Croix Rouge de Creutzwald	: 65 euros
- La Ligue Contre le Cancer	: 65 euros
- GECNAL Creutzwald et environs	: 65 euros
- Pupilles de l'Enseignement Public	: 75 euros
- U.N.P. Ham	: 100 euros

Formation des emplois jeunes
Remboursement des frais de déplacement dans le cadre des formations.

Programme de travaux en forêt communale, exercice 2003
Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux sylvicoles pour un montant de 5 004,00 euros H.T. et délègue Monsieur le Maire pour le signer.

Acte d'engagement «Maîtrise d'oeuvre» rénovation du Groupe Scolaire «Les Genêts»
Le Conseil Municipal a décidé de la rénovation du Groupe Scolaire «Les Genêts» dans le cadre du programme SACR 2002-2004.
La mission de Maîtrise d'Oeuvre dans ce cadre est découpée en 3 tranches :
Tranche 1 : programme 2002
Tranche 2 : programme 2003
Tranche 3 : programme 2004
Cette mission est confiée à Monsieur Jean-Marie FESTOR, architecte D.P.L.G. à Creutzwald.
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte d'engagement à intervenir et approuve l'avis d'appel d'offres du programme 2003 pour un montant approximatif des travaux de 169 000.00 1 TTC.

Centre de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.)
Le Conseil Municipal reconduit l'opération C.L.S.H. et autorise le Maire à signer la convention à intervenir et décide d'octroyer une participation financière de 1,52 euros la journée complète, 0,76 euros la demi-journée par enfant résidant à Ham et fréquentant le centre de loisirs sans

hébergement de Ham-sous-Varsberg ou le Centre social ASBH cité Maroc à Creutzwald.

Nouveaux périmètres scolaires pour les écoles primaires et maternelles du Centre et des Genêts
Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer à partir de la rentrée prochaine pour les nouvelles inscriptions les périmètres scolaires suivants :
Pour les enfants de la rue de Boulay et ceux résidant rue de la Gare à partir du n° 38 côté pair et n° 43 côté impair, les inscriptions seront prises dans les écoles maternelle et primaire du groupe scolaire «Les Genêts».
Pour les inscriptions dans les écoles maternelle et primaire du Centre, sont concernées les habitations en amont de la poste et de la grotte.

Réunion du 12 mai 2003

Retrait de l'option «voirie» et «collecte du verre» au SIVOM-VRD de Boulay
Le Conseil Municipal décide d'approuver la délibération du comité syndical du SIVOM-VRD de Boulay-Bouzonville en date du 28/04/2003 autorisant les communes de GUERSTLING et GUERTING à se retirer de la compétence «voirie» à compter de 2003 et ANZELING à compter de 2004 et les communes de BOUCHEPORN, GUERTING, HAM-SOUS-VARSBERG et HINCKANGE à se retirer de la compétence «collecte du verre» à compter de 2003.

Création de deux postes d'agents administratifs qualifiés
Le Conseil Municipal décide la création de deux postes d'agents administratifs qualifiés, à temps complet, durée hebdomadaire 35 heures et décide de supprimer un poste d'agent administratif, à compter du 1er mai 2003.

Tableau des emplois communaux
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le tableau des emplois communaux à compter du 1er mai 2003.

Nouveau régime indemnitaire
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau régime indemnitaire du personnel communal à compter du 1er juin 2003.

Application du régime des heures supplémentaires aux emplois-jeunes
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer le régime des heures supplémentaires aux emplois-jeunes à compter du 1er mai 2003.

Vente de terrains communaux aux riverains de l'Impasse du Stade
Le Conseil Municipal décide de céder aux riverains de l'Impasse du Stade des parcelles appartenant à la commune moyennant un prix de 300 euros l'are, frais à charge de l'acquéreur à savoir :

- une parcelle, contenance approximative 0,28 ares à Mme MARKO Luigina
- une parcelle, contenance approximative 0,76 ares à M. et Mme MAUER Julien
- une parcelle, contenance approximative 1,95 ares à M. et Mme PAPUGA Bernard
- une parcelle, contenance approximative 1,10 ares à M. et Mme HEIMBERGER Alain
- une parcelle, contenance approximative 1,20 ares à M. JACOB Hervé et Mlle TOURCHER Valérie
- une parcelle, contenance approximative 1,66 ares à M. et Mme CUTAIA Vincent
- une parcelle, contenance approximative 2,24 ares à M. SCHMITT Daniel
- une parcelle, contenance approximative 2,28 ares à M. et Mme BIGI Ezio

et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir par devant Maître HALTER Charles, Notaire à Saint-Avold.

Prévision des coupes en forêt communale, exercice 2003
Le Conseil Municipal accepte l'état prévisionnel des coupes dans la forêt communale présenté par l'O.N.F. pour l'exercice 2003.

Droits d'inscription aux activités de l'animation estivale communale 2003
Le Conseil Municipal reconduit l'opération Animation Estivale pour les enfants de Ham-sous-Varsberg et Varsberg et décide de la perception d'un droit d'inscription de 6 € par enfant pour l'ensemble des activités proposées dans le cadre de l'animation estivale communale 2003.

Dénomination du clos "Logiest"
Après délibération le Conseil Municipal décide de donner le nom suivant :
"CLOS AMBROISE THOMAS"

Réunion du 7 juillet 2003

2ème rapport administratif 2002 de la C.C.W.
Le Maire a présenté le rapport des activités de la Communauté de Communes du Warndt pour l'exercice 2002.

Attribution du marché de "rénovation du groupe scolaire Les Genêts"
Dans le cadre du marché de rénovation du Groupe Scolaire "Les Genêts", le Conseil Municipal, après avis de la commission d'appel d'offres décide d'attribuer le marché, approuve les montants et autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir, à savoir :
Lot n° 1 « Gros œuvre » : à l'entreprise UTG de Forbach,

pour un montant de 23 546,93 euros TTC.
Lot n° 2 « menuiseries extérieures » : à l'entreprise VANI Patrick de Diesen, pour un montant de 103 840,77 euros TTC.
Lot n° 3 « Rideaux » : à l'entreprise SIEGEL de Marly, pour un montant de 7 113,81 euros TTC.

Montant total : 134 501,51 € TTC.

Transport scolaire : Tarif 2003-2004
Le Conseil Municipal fixe la participation des familles au transport interne pour l'année scolaire 2003/2004 à 65 euros la carte de transport scolaire par semestre, et à 70 euros pour les élèves du collège domiciliés à Creutzwald.

Convention d'utilisation du Dojo
Vu les différents arguments présentés et après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention fixant les modalités d'utilisation du Dojo par le collège "Bergpfad".

Contrat SACR 2002-2004 – Dotation d'Arrondissement
Lors de sa réunion du 05/02/2003, la Commission d'Arrondissement de Boulay, sur proposition de Monsieur André BOUCHER, conseiller général du canton de Boulay, a retenu le principe d'attribuer une dotation complémentaire de 9 813 € à la commune qui sera répartie sur les projets suivants :

Réhabilitation du groupe scolaire Les Genêts pour un montant des travaux HT de ..... 764 061.35 €
Dotation initiale ..... 298 594.58 €
Nouvelle dotation ..... 308 407.58 €
Taux du projet ..... 40.36 %

Chantier projets 2003
Le Conseil Municipal décide de créer cette année en collaboration avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports un chantier projets permettant à huit jeunes de la commune d'appréhender les techniques de travaux manuels et autorise le Maire à signer la convention et à demander la subvention à intervenir.

Installation d'un poteau d'incendie
Le Conseil Municipal donne son accord pour la fourniture et la pose d'un poteau d'incendie rue de Creutzwald, pour un montant de 1 500 € HT.

Réunion du 15 septembre 2003

Acceptation des règlements de sinistres
Le Conseil Municipal accepte de la CIADE un chèque de 773,56 euros en règlement du sinistre vol au foyer socioculturel, survenu le 11/03/03 ; un chèque de 109 € en règlement du sinistre vol au gymnase municipal, survenu le 10/07/2003 et un chèque de 370,76 € en règlement du sinistre bris de glace au Dojo, survenu le 10/07/2003.

Acquisition d'un photocopieur pour le groupe scolaire "Les Genêts"
Le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'un photocopieur selon le devis de la Sté. BURO System de Creutzwald, pour un montant de 3 564.08 Euros TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'entretien à intervenir.

Avenant au bail concernant les logements N° 4 A, B, C, F rue de Creutzwald
Les appartements de service N° 4 A, B, C, au Groupe Scolaire «Les Genêts» rue de Creutzwald ayant été équipés de nouvelles fenêtres et le N° 4 F d'un chauffage au gaz, le Conseil Municipal décide d'actualiser le loyer à compter du 01 octobre 2003 par rapport au confort et fixe le loyer, hors charges, à 152 euros par mois pour le logement N° 4 A, 160,27 euros pour le 4 F, 156 euros par mois pour le logement N° 4 B et 144 euros par mois pour le logement N° 4 C et autorise M. le Maire à signer les avenants à intervenir.

Avenant au marché : Rénovation du Groupe Scolaire "Les Genêts"
Suite à l'information sur la situation du marché au 28 août 2003 donnée par M. le Maire, le Conseil Municipal autorise ce dernier à signer les avenants concernant les lots N° 01-02 et 03 dans le marché de rénovation du groupe scolaire Les Genêts et attribués aux entreprises UTG de Forbach, VANI Patrick de Diesen et SIEGEL de Marly et approuve le nouveau montant du marché, à savoir :

- montant initial du marché ..... 134 501,51 € TTC
- montant des plus values ..... 10 029,83 € TTC
- montant des moins values ..... 5 478,96 € TTC
TOTAL : ..... 139 052,38 € TTC

Adhésion au Syndicat d'initiative de Creutzwald
Le Conseil Municipal, décide d'adhérer au Syndicat d'Initiative de Creutzwald et de verser une cotisation annuelle de 30 euros pour 2004 et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et de signer le bulletin d'adhésion.

Subvention exceptionnelle à la paroisse du Christ-Roi
Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour la rénovation du chauffage de l'église du Christ-Roi à la Cité Maroc qui regroupe une partie de la population de Ham.

Actualisation des tarifs des prestations de service
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à compter du 01 janvier 2004, l'actualisation des tarifs des prestations de service, à savoir :

Occupation de la morgue, redevance prélevée auprès des familles extérieures à la Commune : 90 Euros

Concession de terrain au cimetière : - simple : 55 Euros
- double : 110 Euros

Forfait mensuel chauffage logement Mairie : 75 Euros

Droit de place (camion) : 35 Euros

Location du foyer socioculturel :

	Ham	Extérieur
Utilisation de la salle pour 2 jours (week-end) :	170 Euros	220 Euros
Utilisation de la salle pour 1 jour :	90 Euros	120 Euros
Vin d'honneur avec verres :	45 Euros	60 Euros
Réunion sans vaisselle ni verres :	25 Euros	50 Euros
Assemblée Générale des associations locales	GRATUIT	50 Euros
Réunion avec vaisselle et verres :	45 Euros	60 Euros
Soirée ou banquet d'une association : caution 30 €	70 Euros	170 Euros
Utilisation à des fins commerciales :	120 Euros	120 Euros

Réunion du 27 octobre 2003

Assistance Technique de l'Etat pour la Solidarité et l'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.)
Adhésion à l'A.T.E.S.A.T., chargée d'étudier et définir le contenu des missions dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Attribution des logements n° 4 et 5B rue de Creutzwald
Le Conseil Municipal attribue à Mademoiselle RHIM Jocelyne, agent communal, l'appartement de service n° 5 B près du stade, rue de Creutzwald à compter du 01.01.2004. Le logement n° 4, rue de Creutzwald est attribué à Mademoiselle PRIEUR Estelle, professeur des écoles, à compter du 01.11.2003.

Loyers communaux 2004
Le Conseil Municipal décide d'augmenter les loyers communaux de 2.6 % à partir du 1er janvier 2004.

Subvention au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.)
Le Conseil Municipal décide d'accorder dans le cadre des compétences scolaires de la Commune une subvention de 220 euros au R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Subventions aux associations 2003
Le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

Amicale des pompiers	170 €
Amis de Lussac	485 €
Anciens combattants	150 €
APEHV	370 €
Ass. Ecole mixte centre	640 €
Ass. Ecole mixte Genêts	640 €
Choeur d'Hommes	290 €
Chorale St. Cécile	300 €
Cité Maroc 3e Age	130 €
Club cynophile	310 €
Line danse compagnie	100 €
Club motos	300 €
Football Club	1 800 €
Club des aînés	310 €
Judo Club	1 070 €
Société des Mineurs	290 €
Tennis Club-ASGH	1 080 €
Slovène Nanos	130 €
Union Nationale des Paras	290 €
Billard Club	100 €
TOTAL	8955 €

Bail emprise station "ORANGE" au complexe sportif
La Commune de Ham-sous-Varsberg accorde un bail pour une durée de 12 ans moyennant un loyer annuel de 1500 euros à l'entreprise "ORANGE France" pour la parcelle 59 section 9 lieu dit "complexe sportif" d'une contenance d'environ 50 m2 destinée à accueillir un relais téléphonique desservant la commune de Ham-sous-Varsberg et les environs.

Assurance des élus
Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'assurance PROTECTION DES ELUS pour l'ensemble du Conseil Municipal pour une cotisation totale annuelle de 20 € par élu.

Subvention Contrat de Ville
Le Conseil Municipal décide d'accorder dans le cadre du Contrat de Ville du Bassin Houiller une subvention de 522 euros concernant le «Dispositif Coordonné d'Interventions en Toxicomanie» pour l'année 2003.

Les agents administratifs dans les locaux rénovés de la Mairie

Travaux et Réalisations

Travaux rue de l'église.
Coût : 125.000 euros

Nouvel accueil à la Mairie

Rénovation des locaux de la mairie.
Coût : 24.014 euros

Confection de décorations de Noël par les services techniques

Installation d'une serre dans le complexe des services techniques.
Coût : 2286 euros

Travaux de gros oeuvre et nouvelles fenêtres à l'école des Genêts (deuxième tranche)
Coût : 139.402 euros

Fuite sur le réseau d'eau potable rue de la gare - le 30 décembre 2002

Pose d'une nouvelle gouttière au DOJO.
Coût : 4419 euros.

La Communauté de Communes du Warndt Rapport 2002

I. Statuts :

La C.C.W est reconduite pour une durée illimitée à compter du 24 février 2003
M. Jacques Laudamy devient délégué suppléant de Ham en remplacement de M. Christian Donadel.

II. Compte administratif 2002 :

Budget général :

- Section fonctionnement :
  Dépenses : 3 885 651.00 Euros
  Recettes : 4 594 575.76 Euros

- Section investissement :
  Dépenses : 1 229 134.80 Euros
  Recettes : 1 929 810.32 Euros

Budget assainissement :

- Section fonctionnement :
  Dépenses : 862 582.98 Euros
  Recettes : 950 994.76 Euros

- Section investissement :
  Dépenses : 720 586.02 Euros
  Recettes : 1 281 164.57 Euros

Pour l'année 2003, la C.C.W. a versé 61000 euros de fonds de compensation à la commune de HAM pour la réhabilitation de l'école des Genêts.

III. Activités nautiques :

60 551 entrées dont 43 160 entrées payantes
9 976 entrées gratuites pour les scolaires
7415 entrées d'associations

Le stade nautique était fermé jusqu'au mois de mai pour travaux

La C.C.W. met gratuitement à disposition le stade nautique au profit des élèves des écoles primaires et maternelles de HAM.

IV. Bibliothèque :

- Accès gratuit pour les habitants de la C.C.W.
- Heures d'ouverture :
  Mardi de 13h. à 17h.30
  Mercredi de 9h. à 11h.30 et de 14h. à 17h.30
  Vendredi de 14h. à 17h.30
  Samedi de 9h. à 11h.30

Quelques chiffres :
- Nombre de livres : 28 092
  dont : 14 625 livres enfants
  13 467 livres adultes

- Prêts individuels : 37 900
  dont : 32 240 pour CREUTZWALD
  5 660 pour les 4 autres communes de la C.C.W.

- Prêts aux collectivités : 7 900 livres
  dont : 6 250 à CREUTZWALD
  1 650 aux 4 autres communes de la C.C.W.

V. Chantier d'insertion sociale et professionnelle :

Il a concerné 25 personnes.
11 565 heures de travail effectuées au sein de la C.C.W.

VI. Ordures ménagères :

La C.C.W. a décidé de s'engager dans la procédure de collecte sélective des déchets ménagers courant 2004.

Quelques chiffres de 2002 :

Total des déchets collectés :	8 963.22 tonnes
Coût de la collecte :	377 521.29 Euros
Coût du traitement des déchets :	624 337.19 Euros
Coût de l'exploitation de la déchetterie :	309 609.84 Euros
Coût total du Service :	1 311 468.32 Euros

soit 67.56 Euros par habitant.

VII. Service de sécurité et d'incendie :

- Les contingents versés par la C.C.W. au département de la Moselle se sont élevés à 410 400.13 Euros.

- Les amicales des sapeurs-pompiers ont bénéficié d'une subvention de 38.11 Euros par membre et de 15.24 Euros par jeune sapeur-pompier (J.S.P.)

Animation estivale

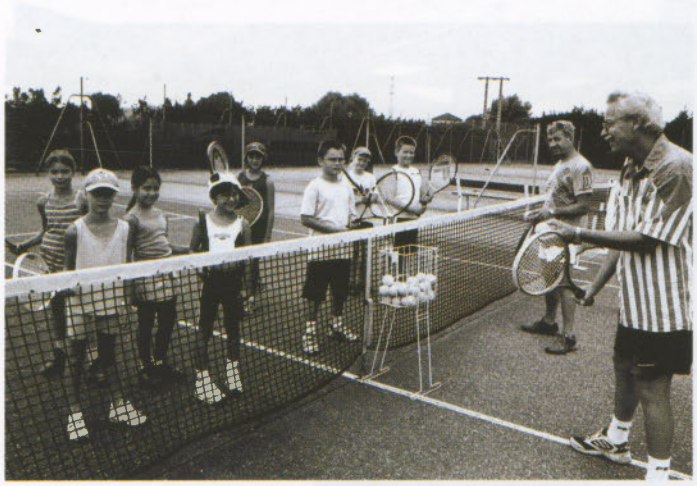

Les enfants suivent les conseils et les explications des animateurs, proposés dans le cadre de l'animation estivale. photo R.L.

Sortie pédestre

Se retrouver à la piscine reste une des activités favorites des enfants en été.photo R.L.

Pièce de théâtre.

Danse moderne

Pour les enfants, danser est un plaisir renouvelé chaque lundi. photo R.L.

Les enfants profitent des installations du gymnase pour s'adonner au badmington. photo R.L.

Sortie au parc Walibi le 23.08.03

CENTRE DE LOISIRS

Cette année encore, l'ASBH avec la participation des communes de Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg et Bisten en Lorraine ont proposé aux enfants de 6 à 12 ans un centre de loisirs sans hébergement dans la salle socio-culturelle de Ham du 15 juillet au 22 août.
Ce sont au total 66 enfants, soit une moyenne de 22 enfants par semaine, qui ont participé à diverses activités manuelles, sportives, musicales, jeux, sur le thème «voyage autour du monde» encadrés par un personnel diplômé, avec l'agrément de la Direction Départemental de Jeunesse et Sport.
Les activités se sont déroulées du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sous la direction de Karin Bschoss. Chaque semaine s'est terminée par une sortie : au château de Malbrouck, à la ferme pédagogique à Marange-Zondrange, au jardin botanique de Villers-les-Nancy, au parc Walibi, et au parc animalier à Rhodes.

Le Hip-hop nécessite de faire travailler ses articulations, comme ont pu le constater Julie et Adeline. photo R.L.

Devant le portrait du maître japonais Kano, concepteur du judo mondial, Laurent et Clément font une démonstration de prise. photo R.L.

Une fête pour clôturer l'animation estivale.

Devant leurs parents, les enfants ont donné un aperçu de leur talent révélé grâce à l'animation estivale. photo R.L.

FRANCE ILLUMINATIONS

Rue de St Louis - BP 162
57150 CREUTSWALD
Tél. 03 87 29 88 77 - Fax 03 87 29 88 78
E-mail : f.illumination.enp@wanadoo.fr
Site : www.france-illuminations.tm.fr

Sté Jean EMOND
COMBUSTIBLES - Nettoyage de citernes

57550 FALCK - Tél. 03 87 93 18 23

la **BOULANGERIE - PÂTISSERIE**

Yves Freytag

vous reçoit dans ses LOCAUX

ACCUEIL CHALEUREUX - CHOIX - QUALITÉ

10, rue de Ham - **HAM-SOUS-VARSBERG** - Tél. 03 87 29 87 02
27, rue Poincaré - **SAINT-AVOLD** - Tél. 03 87 92 18 19
2, rue de l'Église - **CREUTZWALD** - Tel. 03 87 90 16 27

VANI *Roland*

menuiserie
ébénisterie
agencements

BOIS - P.V.C. - ALU

Portes - Fenêtres - Escalier - Placard - Cuisine

VITRERIE - TOURNAGE - SCIAGE - NEGOCE DE BOIS

Fabrication artisanale sur mesure

24-25 rue de Boulay
57880 HAM SOUS VARSBERG
tél. 03.87.93.06.06
fax. 03.87.93.30.35

Maison fondée par André Vani en 1959

GARAGE SOUILLAC

AGENT CITROËN

Mécanique
Carrosserie
Vente V.O. - V.N.

Rue St Nazaire **CREUTZWALD**
Tél 03 87 90 10 91 Fax 03 87 93 49 73

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinerie

Ets Erwin Bourg

S.A.R.L.

65 et 68,
rue de Carling
57490 L'HOPITAL
✆ 03 87 93 55 40
✆ 03 87 90 12 27
Fax 03 87 82 20 53

Location de matériel + S.A.V.

Ets ROBIN Sàrl

Roland Robin
gérant

Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Piscine

Tél. 03 87 93 11 63
Fax 03 87 93 54 50
Port. 06 84 95 76 81

10, rue de la Chapelle
57880 VARSBERG

Site : perso.wanadoo.fr/Roland.Robin/ ■ e-mail : chauffage.ROBIN@wanadoo.fr

Nouveau
dans votre magasin

Tirage Photo en 1H
de vos images numériques

86, rue de la gare 57150 Creutzwald (face piscine)
☎ 03 87 93 22 02 Fax: 03 87 93 21 86
e-mail: photo-tourscher@wanadoo.fr

Service & Qualité "Plus" pour vos images

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1er choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 15 62

Vie scolaire

Année scolaire 2002-2003

EFFECTIFS EN HAUSSE : 255 élèves accueillis de la maternelle au primaire.

Ecole des genêts :
75 élèves répartis en 4 classes
Directeur : M. Norbert FREYTAG,

M. Olivier SCHMIDT - M. Patrice DOUSTER
Mlle Estelle PRIEUR

Ecole Anne Frank :
69 élèves répartis en 3 classes
Directrice : Mme Laurence BOUTRON

Mlle Mirjana MILOSEVIC
M. Jean-Claude RICHTER

Maternelle genêts :
54 enfants répartis en 2 classes
Directrice :Mme Catherine HINZELIN (mi-temps)

Mlle Carine HILGERT (mi-temps)
Mme Magalie JAGER
Aide maternelles : Jocelyne RHIM - Eve NIMESKERN

Maternelle du centre :
57 enfants répartis en 2 classes
Directrice : Mme Martine BOUR

Mlle Véronique ZENNER
Aide-maternelles : Mme Christiane MICHELE
Mme Nadia ALBRECHT (temps partiel)

Collège Bergpfad :
433 élèves (112 en 6e, 113 en 5e, 104 en 4e, 89 en 3e et une classe de 4e AS et 3e d'insertion de 15 élèves)
Principal : M. Jean-Paul BOTTERO
Principal-adjoint : Mme Marie-Christine KURASIAK

Gestionnaire : Mme Jacqueline PALLUT
Secrétaire : Mme Liliane MICHEL
36 Professeurs

- Pour permettre d'accueillir le nombre croissant des enfants en maternelle, des chaises et tables ont été rajoutées pour la somme de 1 190,57 euros ; ainsi que deux tapis de sol à la maternelle du Centre pour 150 euros.
- A l'école ANNE-FRANK, deux nouveaux tableaux ont été installés pour 520 euros.
- A l'école des GENETS, un nouveau photocopieur pour 3 564 euros remplace le précédent.

■ La commune octroie à chaque classe du primaire une subvention annuelle de fonctionnement de 305 euros et à chaque classe de maternelle 427 euros, ainsi que 10 euros par enfant pour les sorties pédagogiques.

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
FORBACH ✆ 03 87 84 01 86
FOLSCHVILLER ✆ 03 87 91 26 27
CREUTZWALD ✆ 03 87 90 12 00
www.autosur.ctsr.com

Maternelle «Les Genêts», fête d'Halloween le 21.10.2003.

Les élèves de l'école Anne-Frank chantent la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre.

Les agents de service des écoles

Sté Elio FABINI

LOCA VENTE

Location et Vente de matériel pour le Bâtiment

ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la Pharmacie)
57880 HAM / VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl Capital 10 000 €

TOUT FAIRE

SODIAMARS

CARRELAGES - ESPACE SALLES DE BAINS
BRICOLAGE - MENUISERIE
Salle d'exposition de 900 m²

37, RUE DU BARROIS - **57150 CREUTZWALD**
B.P. n° 40

VENTE **Tél. 03 87 82 45 72** TRAVAUX

ETS BERTRAND GEORGES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ET TERRASSEMENT
38, RUE DE LA GARE

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

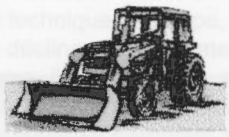

Télécopie : 03 87 82 10 25
Téléphone : 03 87 93 06 15

AUTO ECOLE

COD'A

80, rue de la Gare
(face à la piscine)
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 82 68 96

17, rue de Ham
57880 HAM
sous VARSBERG
Tél. 03 87 93 19 06

www.AUTOECOLECODA.COM

Agr. N° 877

ARÉAS

CMA

83, ROUTE DE CREUTZWALD
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

JEAN-MICHEL NIESS

Agent Général

Caves St Vincent

Vins en vrac
Vins en bouteilles
Prêts de tables, bancs et tirage de bière

1, rue du Ruisseau - 57880 **HAM s/s VARSBERG**
Tél. 03 87 93 67 57 – Fax : 03 87 82 36 47

Boulangerie - Epicerie

WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 59

FAÇADES LORRAINE

Peinture Intérieur-Extérieur
Pose et vente de bardage

108, route de Creutzwald - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
tél. 03 87 90 15 06 - fax 03 87 93 77 18

Votre maison de confiance depuis plus de 75 années...

NICOLA Sàrl

Chaussures - Textiles
Lingerie - Layettes - Mercerie

Une sélection et un choix d'articles de qualité dans les meilleurs marques

23, rue Principale – HAM-s-VARSBERG-Centre
Tél. 03 87 93 02 05

- Parking réservé à la clientèle -

Vie des associations

CHOEUR D'HOMMES

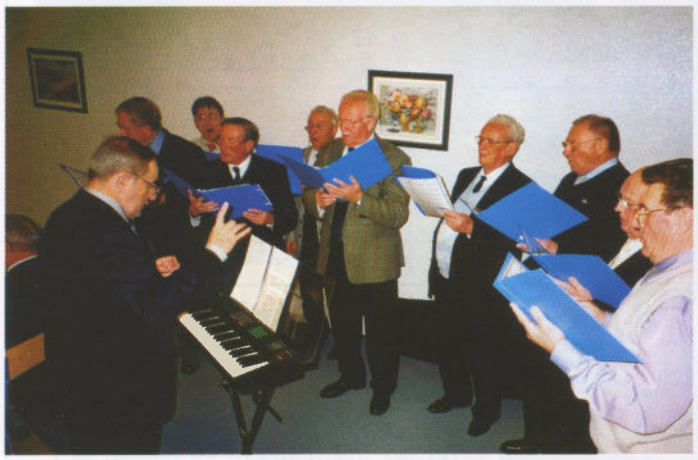

Depuis 1988, sous la direction de Guido Boutter secondé par François Muller, le choeur d'hommes de Ham-sous-Varsberg se retrouve tous les mardis à 19 h 30 au foyer socioculturel. Une bonne ambiance règne au sein du groupe et c'est un bon moment de détente pour tous.
Le choeur d'hommes s'est associé à la chorale Concordia de Saint-Avold pour le grand festival du chant culturel qui s'est tenu du 3 au 7 juillet 2003 avec comme thème la Paix et la Fraternité.
Nous avons participé, comme chaque année à la vente de la brioche de l'amitié organisée par la commune. Nous lançons un appel aux jeunes qui veulent venir renforcer nos rangs. Ils seront les bien-venus.

CLUB CANIN

Le club canin de Ham-sous-Varsberg a connu une année faste en 2003. Deux manifestations ont été organisées :
En premier lieu, le concours d'Agility du 18 mai sur le terrain en schiste où 70 concurrents se sont donné rendez-vous pour disputer en toute sportivité les différentes épreuves. Les jugements étaient assurés par monsieur Deshaies de Solgne et la surveillance vétérinaire par monsieur Gas de Creutzwald. En deuxième lieu, la fin des travaux au club-house a été l'occasion pour le club d'organiser une journée portes ouvertes le 14 septembre.
C'est en présence de monsieur Boutter, maire et de madame, des adjoints, des conseillers municipaux de Ham-sous-Varsberg, des représentants des associations locales, de Monsieur Gauer de la société Royal Canin, des représentants du club de Haguenau et de nombreux bienfaiteurs que le président Jean-Claude Filler a dressé le bilan de cette opération tout en remerciant tous les bénévoles qui ont participé.
Horaires d'entraînement :
- mercredi à partir de 16 heures
- samedi à partir de 14 heures
- dimanche à partir de 9h30

Responsable des disciplines incluant du mordant :
Roland Schmitt
Responsable agility :
Candice Louis, Estelle Schmitt et Angélique Cascio
Education, obéissance et pistage :
Joseph Jalovec, Laurent Perrot, Jean-Marc Ramon.
Pour tous renseignements s'adresser à:
Jean-Claude Filler président 03 87 93 19 07
Candice Louis secrétaire 06 70 57 03 30
Club 06 17 06 51 23

Association : «Les Amis de Lussac»

HAM - LUSSAC - 25 ans d'amitié.

La bataille du Donjon

En 1939, les habitants de Ham fuient l'occupation nazie et trouvent refuge à LUSSAC-LES-CHATEAUX dans la Vienne.
C'est en 1978 que les maires des deux communes, M. Joseph ALBRECHT et Michel MAUPIN se rencontrent et s'engagent dans un pacte d'amitié qui, au fil des rencontres, permet aux habitants des deux communes de s'apprécier toujours plus jusqu'à devenir des membres d'une même grande famille.
Merci à Joseph et Michel qui ont su inscrire ce passé historique dans l'avenir et «les Amis de Ham» avec «les Amis de Lussac» se font un honneur de pérenniser cette mémoire en organisant des rencontres bisannuelles.
Lors du week-end du 15 août, les hamois se sont rendus au nombre de 54 à Lussac. Le 13 août à 17H, les retrouvailles, toujours très émouvantes et chaleureuses ont eu lieu sur la «place de l'amitié entre les peuples» à l'ombre des marronniers où des boissons

Le stadium gallo-romain

rafraîchissantes et des toasts s'offraient aux convives. A 19H, l'accueil officiel, avec les discours des Maires, des Présidents des deux associations, du Conseiller Général et du Président de la Communauté de Communes du Lussacois, a réuni tous les participants dans la salle Michel MAUPIN, où «les Amis de Ham» avaient exposé des photos retraçant les rencontres des deux communes depuis 1978.
Que de souvenirs !
Le jeudi était réservé aux rencontres en familles, toujours autour de tables très conviviales.
Le vendredi 15 août, une journée exceptionnelle et inoubliable était réservée à tous les membres. 7H du matin : départ au Puy du Fou avec la découverte du Parc de 40 ha de l'histoire de France avec son stadium gallo-romain, la bataille du Donjon et le Drakkar, le bal des oiseaux fantômes et pour clôturer la journée, la cinéscénie retraçant la grande saga des Maupilliers, paysans vendéens, dans un décor grandiose (la plus grande scène du monde) accompagnée de la musique originale du compositeur américain Nick Glennie Smith. Un spectacle hors du commun et chacun s'en est retourné dans sa famille d'accueil à 4H, le samedi matin, fatigué mais ravi d'avoir vécu une belle journée.
Le samedi soir, retour dans la salle Michel MAUPIN pour le repas dansant et les échanges de cadeaux. Mme le Maire de Lussac a offert le nouveau blason de Lussac relié à celui de Ham par un cordon en cuivre, tout un symbole ! M. le Maire de Ham a remis

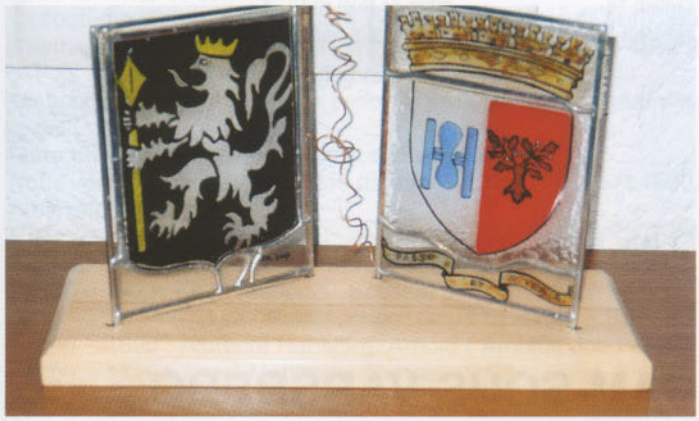

une lampe de bureau en émaux de LONGWY à Mme le Maire de Lussac. Ces deux présents seront bien sûr exposés dans les mairies respectives.
Le dimanche matin, après un petit déjeuner pris en commun dans la salle des fêtes, il était déjà l'heure de faire les adieux avec beaucoup d'émotion et de larmes... comportements tout à fait naturels !

Au revoir chère famille lussacoise et à bientôt.

JUDO CLUB

Depuis la rentrée, il se pratique une nouvelle activité sportive au dojo : le TAEBO. D'origine américaine cette nouvelle discipline commence à se développer en France et au judo club de Ham-sous-Varsberg. Pas moins d'une quarantaine de personnes jeunes et adultes assistent aux séances, dirigées d'une main de maître par Cathy Brennsthul, ayant un palmarès impressionnant de victoires de jujitsu à son actif.
Le Taebo, c'est tout simplement une subtile alliance de fitness et de technique de frappe, praticables par toutes et tous. Ses atouts se déclinent par une meilleure condition physique, une remise en forme, l'évacuation du stress et le remodelage du corps.
Durant une heure, dans une ambiance cordiale et sympathique, les cours se déroulent en musique et se terminent par quelques minutes de stretching qui permettent de se relaxer et éviter les courbatures.
Les cours ont lieu le mercredi de 19 h 30 à 20 h30 au dojo. Renseignements sur place ou en téléphonant au 06 80 02 56 72.

SOCIÉTÉ DES MINEURS ET TRAVAILLEURS DE HAM

Une année difficile se termine, la Houve a encore quelques mois à vivre avant de tourner la page du métier de mineur en Lorraine et en France. Il serait bon que ces futurs jeunes retraités songent à s'investir dans la vie associative pour donner un nouveau souffle aux sociétés car les nouvelles recrues ne se bousculent pas au portillon.
Au cours du banquet 2002, nous avons honoré le doyen de notre société, Ferdinand Hanser, qui a passé le cap des 90 ans. Trente ans le séparent d'un des benjamins, Edmond Rhim, qui fêtait le même jour ses 60 ans.
Lors de l'assemblée générale le président n'a pas manqué de remercier la commune pour son aide financière, le crédit mutuel pour la fourniture du matériel sans oublier tous les bénévoles toujours présents pour organiser les différentes manifestations. Il a tout particulièrement remercié un sociétaire ainsi que son épouse pour l'entretien et le fleurissement des abords de la grotte ; travail souvent aléatoire dû au manque de respect du lieu, des aménagements et des plantations.
La société des mineurs de Ham-sous-Varsberg a participé à la vente de la brioche de l'amitié, aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre organisées par la commune et aux festivités du 130 ème anniversaire des mineurs de Ensdorf en Allemagne.
La sortie pédestre du 6 juillet qui s'est terminée par un barbecue a eu un énorme succès.
La messe en l'honneur de la Sainte Barbe a eu lieu le jeudi 4 décembre à 10h 00 et le banquet le dimanche 7 décembre, à la salle socioculturelle de Ham.
Joyeux Noël et bonne année 2004. Longue vie à toutes les associations et clubs ainsi qu'à tous les habitants de notre village.

GLÜCK AUF

Sortie pédestre du 6.07.03

Calendrier des manifestations

JANVIER

samedi10	banquet club d'épargne Les Genets	S
mercredi 14	AG société des mineurs	S
jeudi 15	AG Nanos	S
samedi 17	soirée club d'épargne Le Square	P
samedi24	soirée Amis de Lussac	S
samedi 31	soirée club d'épargne Les Fauchés	P

FEVRIER

samedi 6	tournoi football jeunes	G
dimanche 7	tournoi football jeunes	G
samedi 14	tournoi football jeunes	G
dimanche 15	tournoi football jeunes	G
samedi 21	soirée carnaval Football club	S
samedi 28	soirée Tennis club	S

MARS

samedi 6	salon de la voyance Football club	S
dimanche 7	salon de la voyance Football club	S
samedi 13	fête du printemps société Nanos	S
vendredi 19	AG CCM Vallée de la Bisten	P

AVRIL

samedi 17	association Christ Roi	P

MAI

dimanche 16	fête des mères société Nanos	S
dimanche 23	sortie pédestre club Les Genets	P
samedi 29	tournoi football RCC	P
dimanche 30	tournoi football RCC	P

JUIN

samedi 5	après midi pétanque club d'épargne - Le Square	P
mardi 15	USEP	P
dimanche 20	fête champêtre Amis de Lussac	M
samedi 26	raid Paras	P
dimanche 27	sortie pédestre club Les Fauchés	P

JUILLET

samedi 3	Américan Days club Line Dance Compagnie	P
dimanche 11	sortie pédestre société des mineurs	S
lundi 19 au samedi 31	Centre de Loisirs Sans Hébergement	S

AOUT

lundi 2 au vendredi 20	Centre de Loisirs Sans Hébergement	S
dimanche 15	challenge Crédit Mutuel Football club	S

SEPTEMBRE

jeudi 23	AG Tennis club - ASGH	S
dimanche 26	banquet Joyeuses Rencontres	P

OCTOBRE

jeudi 7	réunion des associations et clubs	S
samedi 9	soirée St Michel UNP	S
jeudi 14	AG Amis de Lussac	S
samedi 16	soirée Pompiers	S
mardi 19	AG Chœur d'Hommes	S
samedi 23	soirée Moto club	S
samedi 30	soirée club d'épargne Le Square	S

NOVEMBRE

samedi 6	AG chorale Sainte Cécile	P
dimanche 14	fête familiale Nanos	S
dimanche 21	marché de Noël Joyeuses Rencontres	S
jeudi 25	remise des diplômes maisons fleuries	S
samedi 27	soirée country Line Dance Compagnie	P
samedi 27	soirée Judo	S

DECEMBRE

dimanche 5	banquet Ste Barbe société des Mineurs	S
mardi 7	sport collectif collège	G
jeudi 9	sport collectif collège	G
samedi 11	AG UNP	P
dimanche 12	fête des aînés	P
samedi 18	AG club d'épargne Les Fauchés	P
samedi 18	arbre de Noël RCC	S
vendredi 31	St Sylvestre Nanos	S

- **M = Mairie**
- **S = salle socio-culturelle**
- **G = gymnase**
- **P = privé**

Liste des associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Association "Les Amis de Lussac Armand GAMBS	tel. 03 87 82 38 33
Amicale des Parents et Enseignants J-Paul BECKER	tel.03 87 82 47 36
Amicale des Sapeurs Pompiers Raphael TERLIZZI	tel. 03 87 93 78 64
Anciens Combattants François URBAYS	tel.03 87 93 57 77
Association Sportive du Gymnase de Ham Pierre MULLER	tel.03 87 93 76 43
Billard club Debussy Joseph BRUNETTI	tel.03 87 82 08 45
Chœur d'Hommes Maurice HAUTER	tel. 03 87 93 52 92
Chorale Ste Cécile Rémy WEISSE	tel. 03 87 93 52 42
Club Cynophile Jean Claude FILLER	tel.03 87 93 19 07
Club d'épargne "Les Fauchés" Jean Claude BOUR	tel. 03 87 93 58 24
Club d'épargne "Les Genêts"Roland BIETTE	tel. 03 87 93 44 04
Club d'épargne "le Square"Viviane LESECHE	tel.06 84 23 22 20
Club des Motards Edmond BETTINGER	tel.06 08 70 55 75
Football Club Roger FILLER	tel.03 87 93 60 65
Club des aînés Josée WYPART	tel.03 87 04 29 88
Judo Club René THOMAS	tel. 03 87 93 14 82
Line Dance Compagnie Danièle REPPERT	tel.03 87 82 59 51
Sapeurs Pompiers Francois AGOZZINO	tel.03 87 90 17 42
Slovene Nanos Joseph VELUSCEK	tel.03 87 93 16 87
Societé des Mineurs et Travailleurs Gilbert GULDNER	tel. 03 87 93 10 91
Tennis Club Pierre MULLER	tel.03 87 93 76 43
U.S.E.P. Jean Claude DYLLONG	tel. 03 87 93 70 51
Union Nationale des Parachutistes Jean Francois FILLER	tel.03 87 82 25 79

L'anthroponymie

L'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie les noms, autrement dit, il s'agit de la science des noms propres et spécialement des noms de personnes.

Les noms de famille
L'usage des noms de famille ne s'est répandu chez nous que vers le 16 ème siècle. Les uns indiquent le métier : Weber – tisserand, Becker – boulanger, Schmitt – forgeron, les autres indiquent le lieu d'origine : Tettinger de Téting. Ce ne sont que des surnoms sans caractère héréditaire.
Plus tard, après la guerre de trente ans, au milieu du 17 ème siècle, l'usage des noms de famille est établi définitivement, mais avant de recevoir une graphie définitive, les noms subiront de nombreuses variations au gré des greffiers et des notaires. La plupart des personnes ne sachant pas écrire, la transcription était phonétique. Quand les documents administratifs étaient rédigés en français, la tendance était à la francisation et vice versa quand la rédaction était l'allemand, ils étaient germanisés.

Les prénoms
Les prénoms les plus utilisés étaient comme partout en Lorraine, pour les hommes : Jean, Nicolas, Pierre, Jacques, Georges et François ; pour les femmes : Marie, Anne, Catherine, Barbe, Madeleine et Suzanne. C'est dans cet éventail assez réduit qu'on cherchait habituellement les noms. Même les prénoms comme Joseph, Louis, Michel sont relativement rares.
L'attribution des prénoms se fait selon certaines règles ou n'interviennent ni l'euphonie, ni la vogue ou l'originalité. On ne cherche pas les prénoms, mais on les transmet, par exemple celui du parrain. Si ce n'est pas possible, parce qu' un frère porte déjà le même prénom, c'est celui du père qu'il faut conserver, ensuite celui d'autres membres de la parenté, ou des personnes auxquelles on est attaché.

Les surnoms et sobriquets
La coutume d'employer des surnoms et sobriquets a disparu peu à peu après la seconde guerre vers les années 50 . Ceux ci étaient parfois nécessaires à cause des nombreux homonymes.
Les sobriquets étaient plus rares, parfois taquins, parfois plus méchants.

Liste chronologique des noms de familles
Nous vous présentons les listes de JacquesTouba d'avant 1800. (Voir références.)

A partir des archives des communes voisines :
- 1680 – 1689 : Koch Nikolaus, Schlitter Joh., Terbüsch Wilhelm, Tridemy, Goldité Johann Claud, Müller Hans Theobald.
- 1690 – 1699 : Albrecht Hansjörg, Arnold (Arnoldi) Joh.Peter
- 1700 – 1719 : Ansel Mattheus, Ternus

A partir des archives communales et cantonales (arrondissement)
- En l'an 1734 sont présents :Weber Johann, Bonnel Dominik, Tines Peter, Bier Benédikt, Kopf Wilh , Frantz Nikolaus, Giks Hansjörg, Bader Josef, Frey Stéfan, Krier Nik, Stablo Hansjörg, Birgy Franz Karl (Suisse), Welter Hubert Paul, Lorentz Nik John, Filler Valentin, Eisele Martin, Geiger Nik, Paul Nik, Gerent, Ordenthal Louis,Ruffe Henri.
- En 1737 : Egeler Christoph (Dalem), Sturm Peter (Merzig), Weber John.Georg (Guerting).
- En 1741 : Hennis Hansjörg
- En l'an 1765 : Il y avait de nouveaux citoyens au village, il s'agit de Cavelius Johann, Mitsch Philipp, Probst Peter, Hirtz Adam, Zitterkopf Franz, Kremer Peter, Kieffer Joh., Wilt Joh, Spitz Henri, Barbara Joh, Laporte Peter, Kôff Joh – Claud, Seiler Joh-Jak.
- En 1767 – 1769 : Harter Franz, Hollinger Paul, Germain Joh, Stabulo Matz (Guerting), Depre Jakob, Everth Joha, Steinbach Jakob, Mayer Jakob, Rupplinger Karl, Löwenbrück Wilh.
- En 1770 – 1779 : Meyer Nik, Kieffer John, (Kerling bei Bedersdorf), Bartol Joh, Reitter Joh, Aubertin Peter et Jakob (Creutzwald), Lauer Claud (Varsberg), Louis Atzt (Waldbiesten), Biber Joh. (Tûnsdorf), Frey Peter (Porcelette), Willmuth Peter (L'Hopital).
- En 1780 – 1792 : Biette André, Genneveau Sef, (Corny près de Metz), Roncart Jak. (Roupeldange), Dourster Stefan, Trouy Joh (Cappel), Etienne Henri, Maire Joh – Nik, Borger Peter (Bisten en Lorraine), Butterbach Peter (Creutzwald), Emon Peter (Bisten en Lorraine), Schumacher Michel, Spitz Samuel.

Les noms de familles de la localité
En quelques siècles il y a eu beaucoup d'arrivées et de départs. L'évolution industrielle de notre région y a largement contribuée. L'immigration de main-d'œuvre pour les houillères principalement a fait apparaître en plus des noms allemands et français de l'origine, des noms italiens, polonais, et maintenant également turcs ou maghrébins.

La publication du cercle généalogique du pays de la Nied «Les habitants de Ham-sous-Varsberg avant 1900» nous donne l'étendue des noms de famille de la population. On peut être impressionné par le nombre de MULLER, WEBER, ALBRECHT, SPITZ, etc.

Actuellement il suffit d'ouvrir votre annuaire de téléphone pour constater qu'à Ham-sous-Varsberg on a environ 800 abonnés, ceci est un échantillon représentatif des 1100 familles et des 2700 habitants. «Le classement est le suivant» :
En tête nous trouvons les MULLER suivis des WEBER puis à nombre approximativement égal JAGER – ROBINET – SCHMITT et enfin ALBRECHT – OULERICH – DOHR.
Dans les noms précités de nombreux ont disparu. Il reste cependant en tête de liste des patronymes des 19 ème et 20 ème siècles et ce, malgré le brassage des populations.

Références

- Porcelette cité du Warndt, Abbé N Baroth, Imprimerie Léon Louis 1969, p. 185 et suivantes
- Ortsgeschichte Lothringens «Warsberg – Ham» Jacques Touba 1910.

Anciennes familles hamoises dans la Vienne à Sillars en 1940

L'industrie et ses effets sur la forêt

Nous avons eu connaissance d'un travail réalisé avec le soutien financier de l'ONF (**O**ffice **N**ational des **F**orêts) par l'INRA (**I**nstitut **N**ational de la **R**echerche **A**gronomique - Centre de Recherche **F**orestière de Nancy).
L'auteur Marianne Peiffer est chargée d'études. Le rapport d'études s'intitule :
Variations de la croissance radiale du pin sylvestre au cours du XX ème siècle en forêt de Saint Avold. Rôle possible de la pollution atmosphérique.
Le travail a été réalisé entre juin 1999 et janvier 2000.

Nous vous présentons ci-dessous un résumé de l'étude sans en aborder le côté scientifique et sans en changer la rédaction. Notons simplement qu'il s'agit de comparer la croissance des arbres en forêt de Saint-Avold soumise à la pollution de la plate forme chimique et ceux de la forêt de la Houve servant de référence.

Historique de la Pollution à Saint-Avold

La forêt domaniale de Saint-Avold est installée dans un bassin houiller dont la vocation minière a entraîné l'implantation d'un complexe d'activités industrielles fortement émettrices de gaz et de poussières. Par conséquent, ce massif forestier évolue dans un environnement, en particulier atmosphérique, constamment modifié, marqué par l'activité industrielle et les bouleversements liés à l'évolution des techniques depuis la fin du 19e siècle.
L'extraction de charbon débute dès 1830, la production est de 3,8 millions de tonnes après la première guerre mondiale et atteint 6,8 millions de tonnes en 1938. Ces installations détruites en partie pendant la seconde guerre mondiale intensifient leur activité à partir de 1946. La production culmine en 1964 à 15,4 millions de tonnes puis, dès 1965, la concurrence avec d'autres sources d'énergies et de transformation des matériaux annonce la fin de l'ère de la carbochimie et le début de la pétrochimie ; l'horizon 2004 fixe la fin de l'exploitation charbonnière en France.
L'utilisation de ce combustible est multiple
- Une fois transformés à la cokerie de Carling, les sous-produits sont utilisés dans les industries chimiques implantées à proximité immédiate. Ces industries carbochimiques se sont installées à partir de 1953 et n'ont cessé de se développer ensuite.
  À partir de 1965, avec l'avènement de la pétrochimie, la transition vers la ressource que constitue le pétrole s'effectue progressivement et s'accompagne de constructions de distilleries.
- Actuellement, la plus grande partie du charbon sert à fabriquer de l'électricité.

Les sous-produits du charbon : gaz de fours de coke, grisou (méthane), résidus de lavage du charbon (schlamms et mixtes) sont également brûlés dans les centrales de Carling dont la conception est différente des centrales classiques au charbon.

Les centrales thermiques
Des petites centrales thermiques existaient dans chaque siège d'extraction important : Simon, Faulquemont, Creutzwald, Merlebach.
A Creutzwald, territoire communal qui englobe 78 % de la surface de la forêt domaniale de la Houve, est répertoriée la construction d'une centrale électrique débutée en 1911 et achevée en 1913. Cette station de Creutzwald fut considérablement améliorée au cours des années 1920-21 pour finalement, en 1923, disposer d'une puissance de 25000 kW.
A ces petites centrales thermiques s'ajoute en 1935 l'installation d'unités de puissance largement supérieure : la centrale Paul Weiss munie de deux groupes de 25 MW, localisée sur la plate-forme de Carling, s'implante au coeur de la forêt domaniale de Saint-Avold.

S'ajoute à cela la création de la centrale Émile Huchet qui, progressivement, se développe avec l'adjonction de groupes de plus en plus puissants
Les groupes 1 et 2 (d'une puissance chacun de 110MW) sont mis en service en 1951 et arrêtés définitivement en 1983. Les groupes 3 et 4 (avec 125MW de puissance par groupe) sont lancés en 1958. Le groupe 5 d'une puissance largement supérieure (343MW) démarre en 1972 et finalement en 1981 s'ajoute l'activité du groupe 6 d'une puissance de 600MW.
L'électricité de cette centrale est vendue à des clients comme EDF et Atofina, une partie est destinée à l'alimentation des unités d'exploitation du charbon en remplacement des petites centrales.
Ces dernières années, la centrale E. Huchet a fait des progrès dans le domaine des rejets avec, par exemple, l'utilisation depuis 1990 d'une chaudière à lit fluidisé circulant pour le groupe 4. Celle-ci assure une désulfuration grâce à une injection de calcaire dans le foyer et rejette une plus faible quantité d'oxydes

d'azote. Les autres groupes sont équipés de dépoussiéreurs.

L'évolution actuelle de la qualité de l'air

Le suivi de l'évolution de la qualité de l'air de certains polluants dans le canton de Saint-Avold est possible grâce aux mesures réalisées par le service des mines de Metz ou par l'association pour l' **E**tude et la **S**urveillance de la **POL**lution dans la région de Carling (ESPOL).

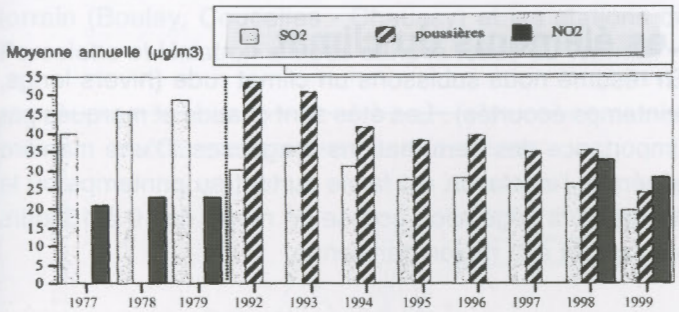

La représentation ci-dessous retrace un historique de la pollution près de la plate-forme de Carling et montre que la tendance des teneurs moyennes en S02 de l'air est à la diminution si l'on compare la période 1977-79 à la période 1992-99. Les concentrations moyennes en poussières chutent de 1992 à 1999. Entre la période 1977-79 et 1998-99 les concentrations en NO2, sont à la hausse. Globalement, les rejets sous forme de S02 ou de poussières diminuent et l'air est de meilleure qualité, selon ces indicateurs. Evolution des concentrations en poussières, S02 et N02 mesurées près de la plate-forme industrielle de Carling de 1977 à 1979 (cf. Diatta, 1980) et de 1992 à 1999 (données Espol)

Résultats de l'étude et conclusion

L'impact d'une pollution atmosphérique sur la croissance d'un peuplement forestier établi par comparaison de croissance avec un peuplement sain, se base sur l'hypothèse de travail d'un site de référence non pollué qui, de surcroît, évolue dans des conditions de milieu égales à celles de la forêt étudiée.

Pour étudier l'influence de la pollution sur le massif forestier de Saint-Avold, le massif forestier de la Houve est un bon témoin des dépôts actuels et sans doute anciens. Il se présente par la structure de ses peuplements, comme un massif forestier de référence adéquat. Par ses caractéristiques écologiques, le massif de la Houve s'avère un témoin insidieux.

La prudence dans l'interprétation des différences de croissance et de l'état sanitaire est de mise d'autant plus qu'une acidité du sol plus forte implique en général une sensibilité plus forte à diverses agressions (Pollutions).

Rappelons que la succession d'épisodes de croissance relative négative observée pour la forêt domaniale de Saint-Avold s'achève par un épisode d'une trentaine d'années dont le début est fixé en 1961. Ces différences de croissance sont significatives et, à l'heure actuelle, la croissance des deux massifs s'équilibre.

Les différences d'indices de croissance ne sont que faiblement dépendantes des interactions climatiques.

D'autre part, les bonnes relations qui existent entre les indices de croissance et le climat pour les deux massifs attestent d'un accroissement fortement marqué par le bilan hydrique saisonnier.

On observe une croissance des arbres de la forêt de Saint-Avold nettement supérieure à celle de la Houve avant 1911, et par conséquent bien avant l'installation de la plate-forme industrielle. Mais les fluctuations des différences de croissance de large amplitude enregistrées pendant cette période indiquent un trop faible effectif d'arbres carottés à la Houve et ne permettent pas de conclure quant aux niveaux respectifs de croissance entre les deux massifs en périodes non polluées. Cette constatation fait avorter toute tentative de comparaison de croissance entre la période industrielle et une période de référence hors pollution qui aurait pu être utilisée comme témoin correct.

Les périodes de crises de croissance de la forêt de Saint-Avold concordent avec le développement de l'activité industrielle sur la plate-forme de Carling. Le coup d'arrêt des activités émettrices de pollution sur la plate-forme durant les années de guerre est suivi par une période de croissance relative, positive pour Saint Avold. Puis, la période connue pour son activité polluante maximale, avec le développement industriel d'après guerre, coïncide avec la période de crise de croissance la plus marquée en durée pour les peuplements de pins sylvestres de Saint-Avold. De plus, la différence négative d'indices de croissance du bois initial, qui est un paramètre plus intrinsèque à l'arbre que le bois final, permet d'envisager la possibilité d'une altération du fonctionnement physiologique des pins de Saint-Avold par rapport à ceux de la Houve de 1962 à 1991.

Les dépérissements et mortalités, objet d'un large développement dans une annexe de l'aménagement ont frappé de façon massive la forêt de Saint-Avold dans les années soixante-dix et ont été perçus pour les épicéas et les pins sylvestres les plus proches de la zone industrielle dès 1953. Le synchronisme entre ces dépérissements intenses et la crise de croissance la plus sévère des pins de Saint-Avold par rapport aux témoins montre une relation entre l'état sanitaire et la croissance radiale des arbres, ce qui étaye la thèse d'un impact de la pollution atmosphérique sur la croissance radiale des arbres. L'observation d'une nette stratification de la croissance depuis les années 1960 selon le degré de défoliation des houppiers est en accord avec cette thèse. Les mesures de contrôle des rejets industriels instaurées ces dernières années sont synchrones avec un accroissement radial qui, comparativement à celui de la Houve, progresse.

Notre Climat

Caractéristiques climatiques

Notre climat, comme celui de la Moselle en général est caractéristique des climats océaniques dégradés à influence continentale sensible

Malgré l'éloignement de l'océan, le peu de relief du bassin parisien favorise l'arrivée des précipitations poussées par les vents d'ouest. Par contre, quand les vents ne sont pas suffisamment puissants, le climat continental domine.

Les saisons sont contrastées et bien marquées mais dans une même saison, du fait de la double influence océanique et continentale, peuvent se succéder du jour au lendemain des périodes de fortes précipitations et des périodes de canicule ou de froid sec.

La température moyenne dans le département est de 10,3°C, avec des étés assez chauds (température moyenne de 19 °C en juillet et août) et des hivers un peu froids sans extrême rigueur (température moyenne de 2°C en janvier et 3°C en décembre et février).

Le cycle des saisons

L'hiver s'annonce souvent assez tôt. Les premières gelées apparaissent dès le mois d'octobre et les influences continentales l'emportent alors. Cependant, périodiquement, l'air océanque regagne du terrain, amenant des redoux humides. Le ciel peut se montrer très ensoleillé au cœur de l'hiver sous l'effet des influences anticycloniques qui provoquent un froid vif.

L'arrivée du printemps se produit toujours d'une façon incertaine et les coups de gel sont à craindre jusqu'au 10 mai au préjudice des jardins et des vergers.

Nos grands mères nous ont appris qu'il y avait des risques de gel jusqu'aux saints de glace : Saint Mamert, Saint Pancrace et Saint Servais les 11, 12 et 13 mai. Inutile de les chercher sur le calendrier du facteur, ils n'y sont plus depuis des lustres.

La chaleur s'installe à partir de juin mais sans laisser la végétation pâtir de la sécheresse. De mi août aux premières gelées s'installe une saison extrêmement agréable. L'été semble partir à regret. La transition s'amorce en octobre avec du beau temps au milieu de la journée et des brouillards qui surgissent un peu partout dès que tombe la nuit. Tout au long de l'année la présence des forêts et des grandes étendues humides accentuent les brouillards et les risques de précipitations.

Dresser un calendrier des saisons serait illusoire : d'énormes variations se produisent d'une année sur l'autre. En hiver le thermomètre peut se plaire à - 20°C une année et rester aux environs de 0°C une autre. En été, même phénomène, on peut monter à 35°C comme cette année et descendre à 10 ou 15°C dès qu'il y a un peu de pluie.

Les éléments du climat :

En résumé nous subissons un climat rude (hivers longs, printemps écourtés) . Les étés sont chauds et marqués par l'importance des perturbations orageuses. D'une manière générale, l'insolation est faible surtout au printemps où le départ de la végétation accuse un retard de 10 à 15 jours par rapport à la région parisienne.

Températures

Les températures moyennes sont relativement basses et l'écart qui existe entre la température moyenne du mois le plus chaud et la température moyenne du mois le plus froid, est un caractère de continentalité.

Comme on peut constater dans le tableau ci-dessous, cet écart est de 17°C.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
T° Moyenne	0.3	1.2	5.1	8.5	12	15.1	17.5	16.5	14.1	9.5	4.7	1.7
T°Max. Moyenne	3.5	4.9	10.0	14.1	18.0	20.7	23.5	22.4	19.7	14.6	8.3	4.7
T° Mini Moyenne	-2.9	-2.5	0.2	3.0	6.1	9.3	11.5	10.6	8.5	4.5	1.1	-1.2

Le mois de juillet est le mois le plus chaud de l'année avec une moyenne de 17.5°, le mois de janvier le mois le plus froid avec une moyenne de 0.3°C. Les étés lorrains ne connaissent guère de grandes chaleurs et le nombre annuel de jours où la température dépasse 25°C est de trente dans la région messine.

Beaucoup plus que sa rigueur, c'est sa longueur qui caractérise nos hivers. A cet égard, le nombre moyen de jours de gelée (80 en Moselle) est tout à fait éloquent.

Le mois de janvier 1940 avec ses - 23.8°C a marqué beaucoup de soldats qui étaient alors sur la ligne Maginot, ils sont repartis avec leurs souvenirs, notre région est une Sibérie ! Ce n'est bien sûr pas le cas, le tableau ci-dessus le montre bien.

Par ailleurs, la diversité des conditions biologiques liée à la présence de boisements entrecoupés de marais, tourbières, lisières donnant tantôt des espaces de type ouvert (labours, pâtures, jardins, urbanisations), tantôt sur des espaces fermés (friches,) participe au maintient de mésoclimats variés.

Précipitations

Nous exposons ici les valeurs relevées à la station de Boulay entre 1950 et 1975.

D'une manière générale elles sont relativement peu abondantes mais à peu près réparties tout au long de l'année. La hauteur des précipitations est maximale en juin, minimale en février.

En moyenne il pleut un jour sur deux, quelque soit la

saison (pas de saison sèche).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
mm d'eau	56.4	43.1	49.6	47.3	67.6	66.1	51.0	67.8	61.3	50.5	76.2	56.0	687.0

Le diagramme des pluviométries montre des différences notables entre le régime pluviométrique observé sur le plateau lorrain (Boulay, Coucelles - Chaussy) et les stations de Porcelette et Halstroff situées dans la fosse du Warndt.

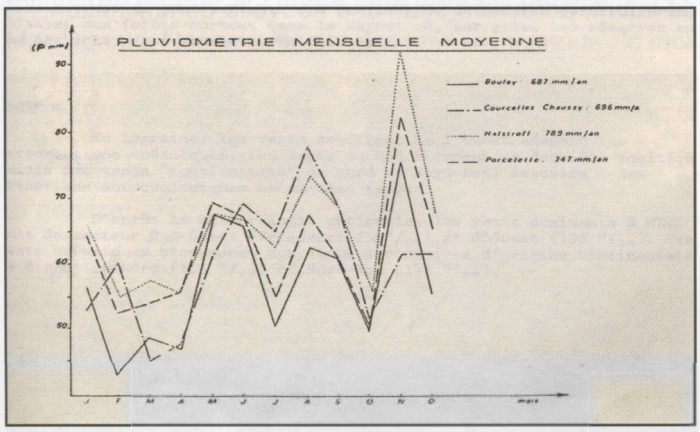

Dans cette représentation graphique on s'aperçoit que les variations entre le plateau lorrain (Courcelles-Chaussy) et la dépression du Warndt (Porcelette) ne sont pas négligeables.
Nous pouvons également noter que :

- le régime des précipitations est marqué par la grande variabilité des précipitations d'une année sur l'autre.
- les précipitations neigeuses sont peu importantes, même si le nombre moyen de jours à neige peut paraître élevé (26 à Metz).
- les orages d'été sont assez fréquents et peuvent apporter des quantités abondantes d'eau. C'est très souvent à cette occasion qu'on enregistre les plus forts maxima journaliers.
- les brouillards sont fréquents (64 jours à Metz) avec un maximum en octobre. Ils entretiennent une humidité considérable et la fosse du Warndt est particulièrement favorable à leur apparition.

Insolation

Directement liée à l'intensité et à la répartition saisonnière de la pluviosité, l'insolation est relativement faible.
A Metz entre 1926 et 1935 on a observé
Cependant, comme pour les températures, il peut y avoir

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Année
Heures	56	102	152	161	209	224	229	208	159	109	48	42	1699
Jours	2.3	4.2	6.3	6.7	8.7	9.3	9.5	8.7	6.6	4.5	2.0	1.7	70.8

pour les précipitations et l' ensoleillement d'importantes variations annuelles et saisonnières. Il peut y avoir des périodes de sécheresse particulièrement néfastes aux forêts surtout dans le Warndt où, sur grès, les réserves en eau des sols sont souvent très faibles.

Vents

En Lorraine, les vents soufflent de l'Ouest amenant les perturbations océaniques. Les vents du Sud-Ouest viennent en deuxième position, suivis des vents «continentaux» de Nord et Nord-Est, associés à des situations anticycloniques et au beau temps.
Les vents de Nord-Est et Nord prédominent en février et mars, ainsi la bise nous transit en hiver, les vents de Sud-Ouest et Ouest les autres mois de l'année, en particulier en octobre et en août. Exceptionnellement des vents du sud nous déposent de la poussière rouge des sables du Sahara. Comme pour la pluviométrie, on retrouve les tendances tantôt continentales, tantôt océaniques.

La Météo de Hestroff en chiffres

Nous avons trouvé des relevés concernant Hestroff, ils sont assez représentatifs de notre micro climat. Nous vous les livrons sous forme d'un tableau à vous de réaliser les graphiques qui vous intéressent.

Il s'agit ici des chiffres de 2000

Signification des lettres des colonnes

- **A** Température moyenne en °C
- **B** Moyenne des Températures maximales en °C
- **C** Moyenne des Températures minimales en °C
- **D** Température moyenne à 12 h en °C
- **E** Total des précipitations en mm
- **F** Nombre de jours de précipitations en jours
- **G** Moyenne des précipitations en mm/jour
- **H** Hygrométrie moyenne en %
- **I** Pression atmosphérique moyenne en mm/Hg

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Moyenne	9.88	14.56	5.21	11.78	966.7	214	2.65	64.42	763.4
Janvier	0.74	3.84	-2.35	2.10	44.2	19	1.43	47.48	767.8
Février	3.40	7.52	-0.72	5.21	79.0	19	2.72	49.69	765.2
Mars	5.35	9.81	0.90	7.32	77.5	18	2.50	51.87	764.2
Avril	9.05	15.27	2.83	11.53	50.0	17	1.67	57.13	756.5
Mai	14.16	20.23	8.10	16.68	78.0	16	2.52	71.06	760.7
Juin	17.00	24.33	9.67	20.07	20.4	9	0.68	68.60	763.5
Juillet	15.45	20.19	10.71	17.48	170.2	23	5.49	71.94	759.4
Août	18.00	24.45	11.55	20.94	43.1	8	1.39	70.45	762.2
Septembre	14.62	19.70	9.53	16.17	97.9	17	3.26	76.03	760.5
Octobre	10.24	14.10	6.39	11.55	99.1	19	3.20	74.26	760.5
Novembre	5.93	8.53	3.33	7.17	112.4	26	3.75	68.17	756.2
Décembre	4.15	6.13	2.16	4.65	94.9	23	3.06	63.74	759.0

Références :

- Sites Internet :
  - Météo France http://www.meteo.fr
  - Conseil Régional http://www.cr-lorraine.fr
  - Hestroff http://www.hestroff.online.fr
- A la découverte de la Moselle direction JM Demarolles Ed.Horvath/Serpenoise1990 p 79-80
- HBL Etudes d'impact de Vernejoul mars 1982 p 57 à 72

Les mélomanes sous le charme d'Opus 57 et de l'harmonie des HBL

Plaisir et bonne action vont de pair. Dimanche 26 janvier 2003, en l'église Saint-Lambert, la communauté des paroisses Notre-Dame de la vallée de la Bisten a invité la chorale Opus 57 dirigée par Norbert Ott à donner un concert au profit de l'association Envol, s'occupant d'enfants autistes. Pendant deux heures, les cinquante choristes ont interprété un répertoire riche et varié : chants de marche africains arrangés en style gospel et chants slaves. La première partie s'est terminée par la mémoire d'Abraham de Jean-Jacques Goldman «car il est important que les hommes prient pour que les fils d'Abraham cessent de s'entre-tuer» a observé le dirigeant. Le public fut très ravi de cet après-midi musical placé sous le signe de la générosité.

Dimanche 30 novembre, le concert spirituel donné par l'harmonie des HBL, la chorale paroissiale et l'organiste Jean-Luc Zimmer a enchanté les 500 mélomanes présents. «L'homme face à son destin» était le fil conducteur de ce dernier concert spirituel de l'harmonie des HBL, appelée à disparaître avec la fermeture des derniers puits. Nous espérons tous que ce bel ensemble, formé de musiciens de talent, perdurera sous une nouvelle dénomination.

GENERATIONS D'AVANT GUERRE

«Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre elles s'en souviennent.»

Antoine de St Exupéry

A l'ère de la téléphonie mobile et autres innovations technologiques, que de chemin parcouru, que de changements en 60 ans !

Ces générations sont nées avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo et le magnétoscope, et avant la pilule.

Elles étaient là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, les couvertures chauffantes, avant la climatisation, avant les chemises sans repassage, et avant que l'homme ne marche sur la lune.

Elles se sont mariées avant de vivre ensemble. La vie en communauté se passait au couvent. Le «fast food» pour les Anglais, était un menu de carême et un «big mac» était un grand manteau de pluie. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie ni de courrier électronique.

Elles n'ont connu ni les HLM, ni les pampers, n'avaient jamais entendu parler de modulation de fréquence, de cœur artificiel, de transplant, de machine à écrire électrique, de yaourt ni de jeunes gens portant des boucles d'oreille.

Pour elles, un ordinateur était quelqu'un qui conférait un ordre ecclésiastique ; une puce était un parasite et une souris était de la nourriture de chat ; un site était un point de vue panoramique ; un CD Room les aurait fait penser à une boisson jamaïcaine ; un joint empêchait un robinet de goutter et l'herbe était pour les vaches. Pizza, Mac Donald, Nescafé étaient des termes inconnus , le rock était une matière géologique, et «made in Taiwan» était de l'exotisme.

Pas étonnant qu'il y ait parfois un fossé entre elles et la génération d'aujourd'hui !

Exposition

Du 24.01.03 au 02.02.03, «les Amis de Lussac» ont présenté l'exposition «Au cœur de l'Afrique noire» dans un but culturel mais également humanitaire puisque les bénéfices des ventes ont été reversés à des O.N.G. du Kenya et de Madagascar. Ces organisations non gouvernementales agissent sur le terrain, auprès des familles défavorisées, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle.
Les visiteurs ont pu découvrir la chaleur, la culture et l'art du peuple africain. Toutes les oeuvres exposées étaient réalisées par des artisans locaux, le plus souvent dans le cadre familial, dans de petits ateliers ou même au bord des chemins .
Des panneaux d'information, des films et des jeux questionnaires ont permis aux élèves des écoles de découvrir les perspectives de développement de ces jeunes nations.

Poèmes africains

Je ne suis pas un noir
Je ne suis pas un rouge
Je ne suis pas un jaune
Je ne suis pas un blanc
Mais je ne suis qu'un homme.

« L'homme qui te ressemble »
René Philombe (né en 1930 au Cameroun)

Un jour je ferai ta rencontre
Homme d'une autre couleur
Sur la passerelle de la bonne volonté
Quand les préjugés fatigués
Auront abandonné le combat !

« la lune dans un seau tout rouge »
Francis Bebey, poète et musicien camerounais

L'Automne

Combien de nos poètes ont été inspirés...
Par cette saison morte qu'on appelle l'Automne
En passant par Verlaine, Lamartine, Hugo et
bien d'autres oubliés
Peignant dans une prose la nature qui se gomme.

J'ai vu de ma fenêtre... les prémices réels...
Des centaines d'oiseaux sur le fil électrique
Alignés, virevoltes... ce sont les hirondelles
Qui chaque année préparent leur voyage en Afrique.

La forêt se transforme de verdâtre en... jauni
Tapissant les sentiers de feuilles séchées
Le vent souffle parfois pour leur redonner vie
Comme à chaque saison... comme après chaque été.

C'est la saison de chasse... le gibier se découvre
Contraste de la faune dans un décor au sol
Où, senteurs et moiteurs odorent et prouvent
Par un souffle léger les parfums qui s'envolent.

Déjà dans le village les chaumières se referment
Et dès le crépuscule fument les cheminées.
Panaches blancs ou gris s'élèvent sur fonds ternes
Dégageant les essences des bûches ainsi consumées.

Claude Commeau

Infos diverses

Un chantier projet pour partir en vacances

Sept Hamois de 16 et 17 ans, encadrés par Mathia Jager, sous la responsabilité de Monsieur Armand Gambs, ont travaillé avec plaisir et ardeur dans la forêt de Ham. En effet, la municipalité, en collaboration avec Jeunesse et Sport, a reconduit durant la première quinzaine d'août un chantier projets dont l'objectif est d'intéresser les jeunes à la vie communale en leur proposant d'effectuer des travaux utiles à la collectivité et d'avoir une expérience de vie en communauté. Cette opération qui a vu le jour l'an dernier avait plu aux jeunes travailleurs, dont la plupart ont voulu renouveler l'expérience cette année. Les deux nouveaux, Yann et Matthieu, trouvent également que l'expérience est enrichissante. «Des copains nous ont parlé de cette possibilité de se payer une semaine de vacances grâce à notre travail. Nous sommes contents car nous nous sentons utiles. Le travail est agréable mais nous le faisons avec sérieux pour mériter nos vacances», disent-ils.
Dans un premier temps, les jeunes ont décidé de réhabiliter la source du Halsberg, aménageant un nouvel écoulement, remettant les dalles en place, nettoyant les pierres et enlevant la mousse. En face de la source, ils ont nettoyé

le ravin et posé une barrière en bois pour éviter tout danger. Un banc supplémentaire sera installé pour permettre aux promeneurs de se reposer dans ce cadre de fraîcheur après avoir gravi la petite côte. Durant la deuxième semaine, les jeunes ont mis en peinture les abribus des rues de la Gare et de Porcelette.
Après leurs efforts, ils se sont rendus du 24 au 29 août dans un camp sous tente à Orgelet dans le Jura. Durant ce séjour, ils ont découvert différentes activités, tels le canyoning, la descente en rappel, le V.T.T., la spéléologie et un «parcours aventure». Toute l'équipe a apprécié la semaine et se dit prête à repartir.

Justice : connaissez-vous la médiation et la conciliation ?

«Etre libre, ce n'est point pouvoir faire ce que l'on veut, mais c'est vouloir ce que l'on peut.»

Jean-Paul Sartre

Il existe des procédures allégées permettant de trouver, dans le cadre d'un dialogue, une solution à un conflit. Créée en 1978, la conciliation offre l'avantage de permettre le règlement d'un litige en dehors d'un procès formel. Instituée en 1996, la médiation a introduit, au cours du procès, un échange entre les deux parties.

La conciliation de Justice

Vous êtes en litige avec une personne et vous souhaitez éviter un procès, pourquoi ne pas essayer la conciliation ? Plus de 1.800 conciliateurs sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire. Ils examinent chaque année près de 100.000 litiges. Votre conciliateur est M. Boury Jean-Claude : tél. 03 87 82 69 59.
La conciliation concerne les petits conflits d'ordre civil, comme :

- les relations de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, bruits des voisins...),
- les différends entre propriétaires et locataires,
- les créances impayées, les difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent, les conflits opposant un consommateur à un professionnel, les désaccords entre un fournisseur et un client, contestations d'une facture,
- les malfaçons de travaux.
- en revanche, le conciliateur de justice ne peut intervenir en matière de divorce ou de séparation de corps, dans les affaires d'état civil, de filiation, dans les conflits entre un particulier et une administration.

La procédure de conciliation
La conciliation se déroule dans un cadre très souple. Il suffit de saisir le conciliateur par une simple demande verbale ou écrite en lui indiquant les difficultés rencontrées afin qu'il puisse proposer un rendez-vous à l'autre partie.

Le conciliateur de justice a pour mission de trouver un accord entre les parties en examinant les éléments en présence et, si nécessaire, en se rendant sur les lieux.
Demandeurs et défendeurs doivent, d'ailleurs, être présents à la conciliation.

En cas d'entente, même partielle entre les parties, le conciliateur de justice peut établir un constat d'accord signé par les parties dans lequel elles s'engagent l'une envers l'autre.

En cas de désaccord, chacun des adversaires reste libre de saisir le tribunal compétent (en principe, il s'agit du tribunal d'instance).
La conciliation est gratuite.

La médiation de Justice

Afin de régler un litige en laissant au maximum la place au dialogue, le juge peut proposer une médiation. Elle permet de proposer aux personnes en conflit de résoudre à l'amiable leurs difficultés grâce à l'intervention d'une tierce personne, neutre et qualifiée, appelée «médiateur».

C'est le cas, par exemple, en cas de litige :
- entre voisins (nuisances, tapage nocturne...),
- entre un propriétaire et un locataire pour le paiement des loyers et des charges, la restitution du dépôt de garantie...,
- entre un commerçant et un consommateur (vente, prestation de service),
- entre un employeur et un salarié,
- entre les membres d'un couple en cas de conflit familial (parents/petits-enfants/grands-parents), notamment lorsqu'un couple se sépare ou divorce, ne parvient pas à dialoguer et à s'entendre sur les conséquences de la rupture, ou lorsqu'un couple marié n'arrive pas à se mettre d'accord sur la contribution de chacun aux charges du mariage ou l'éducation des enfants...

Mme Jocelyne Schneider

Procédure de la médiation

Le juge saisi d'un litige peut proposer une médiation judiciaire pour tout ou partie de celui-ci.
Les parties en présence ont plusieurs entretiens avec le médiateur dont le rôle est de permettre à chaque partie de dialoguer avec son adversaire, son conjoint ou son concubin ou l'autre parent... La médiation est d'une durée de trois mois renouvelables.

Pour connaître vos droits, contactez l'association DUOVIRI, antenne de justice - 12, rue Cochois - 57150 - Creutzwald, le 3e lundi de chaque mois au 03.87.93.15.60

Aide aux administrés

Mmes Jocelyne SCHNEIDER, membre du C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) et Hélène RESLINGER, adjoint au Maire, tiennent une permanence à la mairie chaque 2e samedi du mois de 10h30 à 11h30 pour vous assister dans vos démarches administratives.

Distinction : M. Jean-Marc HARTER, chevalier de l'ordre national du mérite

Le colonel Roland HAMMAN, conseiller réserve auprès du général commandant la région Terre Nord - Est ancien chef de corps du 79e régiment d'infanterie et «parrain» du récipiendaire, a remis à l'adjudant chef Jean - Marc HARTER les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite

Jean - Marc HARTER, notre sympathique secrétaire de mairie, est né le 31 janvier 1957 à Ham-sous-Varsberg. 2ème classe au 61e régiment d'artillerie de Saint - Avold en 1976, il obtient le grade de maréchal des logis en 1977. En 1980, Jean-Marc HARTER entre dans la Réserve et rejoint le 79e régiment d'infanterie. Maréchal des logis-chef en 1981, adjudant en 1985, il se spécialise dans le service de l'état-major. De 1987 à 1991, il est conseiller réserve du général commandant la 6e région militaire. Adjudant-chef en 1991, il suit la 106e session de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) en qualité d'auditeur.

Revenu au 79e RI en 1995, il prend en charge la présidence des sous-officiers du régiment jusqu'à sa dissolution en 1997 puis rejoint la cellule opérationnelle de Délégation militaire départementale de la Moselle à Metz (DMD 57).

Une Bonne Action

La coquette somme de 1610,25Euros (10 562,25 Francs) a été récoltée lors des 3 soirées «Vin Chaud» organisées par le Moto Club les «Gueules Noires» devant la maison illuminée, au 6 rue de l'école au profit de la S.P.A. de Forbach.
Paticia, Jean Claude, Jessica et le Moto Club tiennent à remercier les nombreux bénévoles pour leur aide ainsi que la municipalité, le club des paras et toutes les personnes qui ont été présentes.
Exceptionnellement cette année, cette action sera reconduite pour la 4ème fois les 26 - 27 et 28 décembre à partir de 17 heures.
Venez nombreux. Merci.

Monsieur Alphonse PUMA à la coupe du monde des vétérans en Autriche du 24 08 2003 au 30 08 2003.
Course contre la montre où il se classe 55ème sur 464

ENTREPRISES - COMMERCES - ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES DE HAM sous VARSBERG

AMBULANCES THIERRY	Ambulances-Taxis
FABINI	Assurance
NIESS	Assurance
COD'A	Auto école
CREDIT MUTUEL	Banque
MORLOT	Boucherie
BECKER	Boucherie-Charcuterie
KAMIN Frères	Boucherie-Charcuterie-Traiteur
FREYTAG	Boulangerie pâtisserie
WEINLAND Frères	Boulangerie-Epicerie
CAFE DES GENETS	Café
CAFE DU CENTRE	Café
CAFE DU SQUARE	Café
CAFE MARGEOTTE	Café
LE DE BUSSY	Café - Pizzeria
NICOS BAR	Café
TOP COULEUR	Carrosserie-Peinture-Climatisation
ATS	Chaudronnerie
MEGATHERM	Cheminée, tubage, ramonage
SIMET	Entreprise de construction métallique-électricité-tuyauterie
BALSANO	Entreprise maçonnerie
BASTIAN	Garage
DELTA ISOTHERME	Isolation
EURO ISOLATION	Isolation
ISOCAP	Isolation
BOUR Arsène	Peinture
FACADE LORRAINE	Peinture
LAPOINTE	Serrurerie
ACTY CREATION	Commerce
CAVE ST VINCENT	Commerce boisson
JAGER	Commerce Bouquiniste
FOLIE FLEURS	Commerce de fleurs
JUMBO FLEURS	Commerce de fleurs
DE GOBBI Raymond	Commerce monnaie et billets anciens
NICOLA	Commerce textile chaussures
BERTRAND	Négociant en matériaux
MULLER Jean Marie	Dentiste
LOSSON Valérie	Infirmière
REMY	Kinésithérapeute
FENDEL Aline	Médecin
LE QUANG David	Médecin
ROLLES Gustave	Médecin
KLINKERT Rose Marie	Paramédicale
MOUGENOT	Distributeur
FABINI	Location matériel de chantier
MENUISERIE SIKORSKI	Menuiserie
BERNEDE	Menuiserie BOIS-ALU-PVC
VANI Roland	Menuiserie BOIS-ALU-PVC
BAUE	Pharmacie
REITER	Presse journaux
OBJECTIF COIFFURE	Salon de coiffure
LA BELLE ET LA CLOCHARD	Salon de toilettage
CHALET GOURMAND	Snack
SNACK CHRISTINA	Snack
WILHELM	Snack - Traiteur
REITER	Tabac presse
TABAC YVONNE	Tabac presse
KIN	Taxi
THIERRY	Taxi

Maisons fleuries 2003

JURY DES MAISONS FLEURIES 2003

Le jury, composé de 9 personnes, s'est déplacé samedi, le 9 août 2003 pour départager 62 participants au concours municipal des Maisons Fleuries, édition 2003.
Malgré la sécheresse et la canicule, les habitants de Ham-sous-Varsberg ont eu à cœur de maintenir leurs maisons, jardins, balcons, immeubles collectifs et commerces attractifs et fleuris.

REMISE DES DIPLÔMES DU 27 NOVEMBRE 2003

Les lauréats du concours municipal des Maisons Fleuries sont :

En catégorie Maisons et Jardins :
Mme ANDOLFI Nicole, M. FAIVRE André, Mmes MULLER Anne-Marie, THEOBALD Marie-Thérèse, HABERKA Emilienne, WAGNER Alice, HARTER Marie-Madeleine, PAUL Anita.

En catégorie Fenêtres et Balcons :
Mmes BAUER Marie-Paule, MULLER Carole.

En catégorie Immeubles collectifs :
Mme SCHREIBER , M. BECKER Pascal.

En catégorie Commerces :
COIFFURE OBJECTIF.

Un diplôme a été remis aux lauréats et tous les participants sont repartis avec une photo de leur habitation prise lors du passage du jury et un poinsettia. Nos mains vertes, tout comme le service technique, ont été chaleureusement remerciés pour leurs belles réalisations.

Le jury d'arrondissement «Villes, Villages et Maisons Fleuries» a attribué cette année un troisième prix à la Commune de Ham-sous-Varsberg, dans la catégorie III «Commune de 1001 à 5000 habitants». Le diplôme d'honneur a été remis lors d'une réception organisée le 15 novembre 2003 à la Ferme-Auberge Bibichbach à Filstroff, au cours de laquelle Mme ANDOLFI Nicole a été récompensée par le prix spécial du jury de l'arrondissement de BOULAY.

Fêtes et traditions

Nonagénaire

FETIQUE Françoise
née le 01 Juillet 1913

Noces de diamant

LAPOINTE Paul et THIRY Mathilde Adolphine
Mariés le 25 Février 1943

Noces d'or

BECKER Edgar et ALBRECHT Berthe
Mariés le 20 Juin 1953

WEBER Clément et ALBRECHT Marie Thérèse
Mariés le 18 Novembre 1953

BIGI Ezio et CELLINI Sabina
Mariés le 28 Novembre 1953

TRITZ Joseph Gaston et FANTIN Catherine
Mariés le 10 Avril 1953

NIEDZIELSKI Benno et WEBER Marie Fernande
Mariés le 20 Juillet 1953

STOSZEK Marianne Stanislas et PRZYSICKI Thérèse
Mariés le 17 Août 1953

La Fête des Aînés 2002

Espace coiffure

SERGIO BOSSI

24, rue de Diesen - 57 150 CREUTZWALD

Tél. 03 87 93 11 74

www.sergiobossi.fr

Les Joyeuses Rencontres

8 mai 2003

Baptême du drapeau de la section U.N.P. de HAM le 08 mai

11 novembre 2003

Cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts

Départ à la retraite

Départ à la retraite de M. Marcel PETAIN le 1er janvier 2003

Départ à la retraite de M. Lucien FILLER, professeur des écoles le 27.06.03

Les médaillés

Les médaillés du 11 novembre
Médaille de bronze Jeunesse et Sports : Mme Jeanine Donadel et M. Raymond Sikorski pour plus de 20 ans de présidence d'association
Médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans d'engagement à la mairie : MM. Raymond Sikorski et Christian Donadel.
Médaille de la Reconnaissance de la Nation, agrafe AFN : M. René Thomas pour son action durant la guerre d'Algérie et le conflit de Tunisie.

Pompiers

Pompiers : Départs du Capitaine Marcel Pétain et du caporal chef Raphaël Terlizzi, nomination de l'adjudant François Agozzino, nouveau chef de corps.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

État civil 2002

NAISSANCES

15 janvier :	ATES Aleyna	10 mai :	FROELICH Mathieu	21 août :	GENAY Léo
18 janvier :	RAYER Paul	15 mai :	ACHARID Ibrahim	29 août :	SABISCH Morgane
25 janvier :	LORRAIN Arnaud	21 mai :	AHR Arthur	01 sept. :	CHIGHINE Sandro
03 février :	HINZELIN Quentin	25 mai :	RIVIERE Alice	12 sept. :	NGRAO Elisa
04 février :	MARTIN Tiphanie	01 juin :	PAULETTO Mathilde	22 sept. :	HILGERT Corentin
03 mars :	FROMENT Emeline	17 juin :	SCHMITT Adam	07 sept. :	COLLERY Camille
09 mars :	TIMMER Lucas	27 juillet :	DUBRAY Aurélien	29 oct. :	RONDINI Amélie
24 mars :	WALCZAC Léa	27 juillet :	GORGES Dimitri	22 nov. :	MALESKA Dorian
28 mars :	MUSKOVITS Clara	30 juillet :	MATTIROLLI Madeline	24 déc. :	LAROUSSI Ouissan
30 mars :	MULLER Emilie	30 juillet :	MATTIROLLI Nathanael		
07 mai :	SEPANIAK Noah	09 août :	OTTO Léna		

MARIAGES

23 février :	JOESSEL Laurent et POST Sabine	27 juillet :	HAMANN Camille et VINCENT Sophie
08 juin :	GONIGAM Gilles et OLIER Sandrine	24 août :	MATTIROLLI Jean Louis et GRIM Magali
08 juin :	RENNE Enzo et CHIARELLI Gracia	24 août :	MATUSZEWSKI Sylvain et WEISSREINER Sarah
29 juin :	KNISPEL Philippe et ILIEN Peggy	14 sept. :	ANDOLFI Jean Claude et PERSEM Nicole
29 juin :	STEINMETZ Dominique et GRECO Sandrine	26 octobre :	KOHILI Hocine et BOCK Sarah

DECES

05 janvier :	Mme FREYTAG Marie Julie née BOURGEOIS	27 mai :	Mme MUSIELAK Stanislawa née JURGA
26 janvier :	Mme BECKEDAHL Marie née HUTTIN	02 juin :	M. SCHMITT Jean Marie
30 janvier :	Mme SPITZ Lucie née HARTER	07 juin :	Mme STREHLE Wilhelmine née SCHNEIDER
09 février :	Mme NAROZNY Marie Gertrude née GOZOLL	18 juin :	M. ROSEMBERGER Lambert Edouard
15 février :	M. MUSIELAK Etienne	17 juillet :	Mme ALBRECHT Eugénie Anne née JAGER
20 février :	Mlle ZILWAR Joséphine	27 juillet :	Mme VARINOT Claudine née FRANCOIS
25 février :	M. WEBER Jean	06 sept. :	M. BOUADJAMA Hocine
04 mars :	M. MULLER Conrad Joseph	17 oct. :	Mlle DUMAS Brigitte
18 avril :	Mme WEINLAND Victorine née FISCHER	11 nov. :	Mme STREMJEAN Mélanie née ROBINET

Synthèse

En 2002, le nombre de naissances était en hausse par rapport à 2001, puisque 31 bébés sont nés contre 23 en 2001. Deux ont vu le jour à Forbach, six à Metz et vingt-trois à Saint-Avold.
Il y a eu moins de décès : 18 en 2002 contre 23 en 2001 :
Les mariages sont stables : 10 en 2002 et 9 en 2001

Guide des services

MAIRIE
3, rue du ruisseau **tél. 03 87 29 86 90**
fax. 03 87 29 86 94

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi.
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Mme Christine Thil, secrétaire
Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire
M. Jean-Marc Harter, secrétaire

Les permanences du maire et des adjoints :
M. Boutter, maire : lundi et jeudi de 17h à 18h
M. Gambs, adjoint : mardi de 17h à 18h
M. Sikorski, adjoint : mercredi de 17h à 18h
M. Nimeskern et
Mme Reslinger, adjoints : alternance le vendredi de 17h à 18h

Permanence «aide aux administrés»
Chaque 2ème samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30

M. Boucher, Conseiller Général :
Chaque 2ème lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

PTT
36, rue de la gare **tél. 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36**
Horaires d'ouverture des guichets :
- Lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h
- Samedi de 9h à 11h.

SAPEURS POMPIERS
Creutzwald **tél. 03 87 93 04 15**

GENDARMERIE
Rue de la gare Creutzwald **tél. 03 87 93 00 02**

MEDECINS DU REGIME GENERAL
Dr Gustave Rolles **tél. dom 03 87 93 27 21**
19 rue de Ham **tél. cabinet : 03 87 93 43 61**
Consultations :
Mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h
Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h

Dr Aline Fendel **tél. cabinet : 03 87 90 17 78**
117 rue de Ham
Consultations :
Lundi au vendredi sur RDV de 8h à 9h et libre de 9h à 10h30
Tous les après-midis sauf jeudi sur RDV à partir de 15h
Fermé le jeudi après-midi.

MEDECIN DU REGIME MINIER
Dr David Le Quang **tél. cabinet : 03 87 93 12 43**
Consultations : 101 rue de Ham
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11 h
Mercredi de 14h à 16h
Samedi de 8h à 10h

KINESITHERAPEUTE
Mme Alexandra Remy-Hilt **tél. cabinet : 03 87 90 17 93**
12 rue de la gare
Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Sauf mardi après-midi.

DENTISTE
Dr Jean-Marie Muller **tél. 03 87 82 24 78**
Consultations : 117 rue de Ham
Tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 sauf mardi et samedi

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL
Mlle Valérie Losson 26A rue de Boulay **tél. 03 87 82 56 01**
Consultation tous les jours à 17h

PHARMACIE
Baué 10 rue de Creutzwald **tél. 03 87 93 06 38**

AMBULANCES
Thierry -103 rte de Creutzwald **tél. 03 87 93 01 60**

TAXIS
Thierry - 103 rte de Creutzwald **tél. 03 87 82 37 52**
Kin - 23 rue de Ham **tél. 03 87 93 00 41**

EDF **tél. 08 10 33 30 57**
GDF **tél. 03 87 63 56 59**

FRANCE TELECOM
Câblage **tél. 082 534 33 53**
Dépannage particuliers **tél. 10 13**
Dépannage professionnels **tél. 10 15**

Météo France **tél. 32 50**

SERVICE DES EAUX **tél. 03 87 93 06 72**
portable 06 80 06 14 62

CORRESPONDANT R. L.
Mme et M. MULLER **tél. 03 87 93 06 77**

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE
Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
Mardi au vendredi de 13h30 à 19h

ECOLES
Maternelle «Les Genêts», route de Creutzwald **tél. 03 87 82 19 08**
Maternelle du centre, rue de la forêt **tél. 03 87 93 08 36**
Primaire «Anne Frank», rue principale **tél. 03 87 82 00 54**
Primaire «les Genêts» ,route de Creutzwald **tél. 03 87 93 07 18**
Collège «Bergpfad», rue des roses **tél. 03 87 93 09 29**

SALLE SOCIOCULTURELLE **tél. 03 87 82 62 88**

PAROISSES
Ham centre : abbé François Thomen **tél. 03 87 93 02 31**
Permanences : mardi de 15h à 17h
samedi de 9h à 11h
Christ-Roi : abbé Jacques Landre **tél. 03 87 93 00 27**
Permanences : mardi de 16h à 17h
samedi de 10h30 à 11h45

CREDIT MUTUEL
27 A rue de la gare **tél. 08 20 82 04 16**

NUMEROS D'URGENCES
SAMU : **15**
Sapeurs Pompiers : **18**
Police Secours : **17**
Centre anti-poison (Nancy) : **tél. 03 83 82 36 36**

VISIOLOR
FROMENT OPTICIEN KRYS
3, rue de l'Eglise à Creutzwald
Tél. 03 87 93 5800

Tous les services de la grande distribution

1. Satisfait ou échangé
2. paiement en 3 fois sans frais
3. Tiers-Payant avec la plupart des caisses complèmentaire
4. Contrat casse 2 ans
5. Entretien gratuit
6. Dépannage immédiat
7. Fondation d'Entreprise Krys pour la vue

MENUISERIE
SIKORSKI

Fabrication Menuiserie intérieure
ESCALIERS
AGENCEMENT DE PLACARDS

22b, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 82 48 27

Votre Fleuriste

JUMBO
FLEURS

94, rue de la Gare
57880 HAM sous VARSBERG
Tél. 03 87 93 31 30

INTERFLORA

Livraison à domicile

OBJECTIF COIFFURE

Femmes - Hommes - Enfants

15, rue de la gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 10 36

Du mardi au vendredi
8 h 30 à 12 h 00
14 h 00 à 18 h 30

Samedi
8 h 30 à 17 h 00

TAXI KIN Serge

Transport de Malades

23, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

57150 CREUTZWALD

Tél. 03 87 93 00 41
Port. 06 07 64 61 25

Moyens de paiement

Crédits

Placements

Assurance Vie

Retraite

Prévoyance

Pour découvrir le N° 1 de la bancassurance

CLIQUEZ

Crédit Mutuel

Pionnier de la bancassurance, le Crédit Mutuel met à votre disposition tous les produits et services de la banque et de l'assurance avec des tarifs avantageux et un même interlocuteur connaissant bien votre situation et vos besoins.

N° Indigo 0 825 01 02 02
0,15 € TTC/MN

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Vallée de la Bisten
8, rue de Diesen – 57890 Porcelette – Fax : 03 87 90 13 28
Agences à : Boucheporn – Guerting – Ham-sous-Varsberg
Tél. : 0 820 82 04 16* – E-Mail : 05453@cmcee.creditmutuel.fr

*N° Indigo : 0,12 €TTC/min.

15000 - Imprimerie Léon LOUIS - 57 220 BOULAY